

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte
ouvrière
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1533 - 28 novembre 1997 - prix : 9 F

Congrès du PS

**JOSPIN EST
CONTENT DE LUI,
LES TRAVAILLEURS
N'ONT PAS
DE RAISON
DE L'ÊTRE !**

**A bas
les lois
Pasqua-Debré...
Jospin !**

page 2



Guyane

**Une
situation
coloniale**

page 16

PCF

**«Oublier Tours»...
et quoi encore ?**

page 4



SOMMAIRE

PCF

- 4 - «Effacer le congrès de Tours» ?

Leur société

- 5 - PS : «Ça change»... en pire
- Le CNPF et le maître des forges
- Les pots-de-vin du pétrole
- 6 - Sommet de Luxembourg : pour amuser la galerie
- 7 - L'insécurité dans les transports en commun
- La violence dans les établissements scolaires
- 10 - Les retraites peau de chagrin
- De plus en plus de salariés pauvres
- 14 - Le scandale du troisième collège de Saint-Ouen (93)
- Les dettes de la Mairie de Paris

Tribune

- 6 - Le capitalisme des matins calmes atteint par le cyclone

Dans le monde

- 8/9 - Russie : la bureaucratie et ses «montagnes d'or»
- États-Unis : radiations : Kodak prévenu, mais pas la population
- Maroc : après les élections...

- 16 - Chirac en Guyane

Dans les entreprises

- 11 - ETG (Gennevilliers - 92)
- Jeumont-Schneider
- GEC-Alsthom (Belfort) : le racket
- Ditechna (Dunkerque) : 8^e semaine de grève
- 12/13 - OPA dans les assurances :
• La valse des milliards
• AGF (Paris)
• Allianz (Charenton)
- Kodak (Chalon-sur-Saône) : 200 licenciements
- CHR de Rennes

Lire

- 15 - Les cendres d'Angela, de Frank McCourt
- Le travail jetable, de Gérard Filoche
- Réédition : Shanghai Hôtel, de Vicki Baum

À bas les lois Pasqua-Debré, RÉGULARISATION DE TOUS LES SANS-PAPIERS!

Mercredi 26 novembre s'est ouverte à l'Assemblée la discussion sur la nationalité. Le 4 décembre, on y discutera du projet Chevènement sur l'immigration. Les projets ont été de recul en recul. Les «réserves» du PCF, la proposition de certains députés socialistes et des écologistes de rétablir la nationalité française dès la naissance pour les enfants nés en France n'ont pas été retenues : tout au plus une possibilité d'obtenir cette nationalité dès treize ans sera-t-elle introduite... si du moins le gouvernement ne recule pas encore sous la pression de la droite parlementaire. Pour le reste, le projet de loi du gouvernement retient l'essentiel des lois Pasqua-Debré que le candidat Jospin avait promis d'abroger.

Samedi 22 novembre, une nouvelle manifestation a rassemblé plusieurs milliers de personnes pour réclamer la régularisation de tous les sans-papiers et «le droit du sol», c'est-à-dire la nationalité française à tout enfant né en France.

Car où en est-on de la demande de régularisation des 150 000 sans-papiers? *Le Canard enchaîné* avance le chiffre de 40 000 régularisables ou régularisés, mais le gouvernement Jospin souhaiterait que le chiffre reste secret, au moins jusqu'aux élections régionales, sous prétexte de ne pas donner du grain à moudre au Front National. Comme quoi pour Jospin, régulariser 40 000 personnes est considéré comme une audace encore exagérée!

Mais comment peut-on faire croire que 40 000 personnes régularisées ou même 150 000 représenteraient un problème pour la société française? Celle-ci ne serait-elle pas capable de le supporter, alors que d'ailleurs la plupart des demandeurs de papiers ont un travail?

Les phrases dites réalistes sur le fait que la France ne pourrait pas «accueillir toute la misère du monde» sont de la pure démagogie. Et faut-il rappeler que la dernière vague de demandes de régularisation remonte à 1981; la plupart des demandeurs - soit 150 000 - avaient alors été régularisés sans que cela pose un problème quelconque.

En fait, si le gouvernement actuel refuse de régulariser tous les sans-papiers, s'il refuse de revenir sur la législation Pasqua-Debré, c'est tout simplement parce qu'il subit la pression des idées du Front National. S'il avait à cœur de s'opposer véritablement aux idées et aux pressions de celui-ci, il agirait tout autrement. Tout en régularisant la situation des sans-papiers et en abrogeant purement et simplement les lois Pasqua-Debré, il s'en prendrait aux véritables raisons de la montée du Front National, c'est-à-dire au chômage et à la pauvreté qui s'accroissent.

Cela impliquerait bien sûr de s'en prendre aux patrons, à leurs profits et à leur toute-puissance. Mais Jospin préfère s'incliner devant eux.

Marielle LEMONNIER



MEETINGS avec ARLETTE LAGUILLER

• LORIENT avec Cyril LE BAIL

Jeudi 27 novembre à 20 h 30,
Espace Cosmao Dumanoir

• VESOUL avec Noël HENNEQUIN

Lundi 1^{er} décembre à 20 h 30, Salle A. Parisot,
Place P. Renet

• TROYES avec Pierre BISSEY

Mardi 2 décembre à 20 h, Bourse du travail,
Place Jean-Jaurès

• SAINT-DENIS avec Idilio VALDENEBRO

Jeudi 4 décembre à 20 h 30, Bourse du Travail
11 rue Génin (Métro Pte de Paris)

• LE CREUSOT avec Pascal DUFRAIGNE

Jeudi 11 décembre à 20 h 30, Salle Clémenceau

• ARRAS avec Dominique WAILLY

Vendredi 12 décembre à 20 h,
Auditorium du centre ATRIA (face à la gare)

• VÉNISSIEUX

avec Marie-Christine PERNIN

Mardi 16 décembre à 20 h, Salle Polyvalente
Angle Bd Joliot-Curie - Bd Marcel-Sembat

• ROANNE avec André MOULIN

Mercredi 17 décembre à 20 h, Salle Bonnefille
12 avenue de Paris

• SÈTE avec Maurice CHAYNES

Jeudi 18 décembre à 18 h 30, salle Tarbouriech -
route de la Corniche

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste Internationaliste qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de *Lutte Ouvrière*, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en ex-URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

La Société d'Éditions de *Lutte Ouvrière* - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 14 200 exemplaires. Composition : [ET Associés]. Impression : Roto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 0148142165. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE!

Les chèques de soutien à *Lutte Ouvrière* doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de *Lutte Ouvrière*, et à envoyer à : **LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celui-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone			
Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :
PRÉNOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL et VILLE :
COMPLÉMENT D'ADRESSE :
Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de :
Règlement :
- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

**L'éditorial
d'Arlette
LAGUILLER**

Congrès de Brest

JOSPIN EST CONTENT DE LUI, LES TRAVAILLEURS N'ONT PAS DE RAISON DE L'ÊTRE

■ La presse, la radio, la télévision, ont fait grand cas du congrès du Parti Socialiste qui s'est tenu à Brest les 22 et 23 novembre. Il paraît que les principaux responsables de ce parti étaient très contents d'eux. Très contents d'être arrivés au pouvoir, sûrement les premiers surpris, grâce à une maladresse de Chirac.

De plus ils seraient très contents de ce qu'ils ont fait au gouvernement en six mois : les 35 heures pour l'an 2000 et 350 000 emplois-jeunes qui, loin s'en faut, ne sont pas encore tous créés. Ils se flattent d'avoir bien terminé la grève des routiers, bien que nombre de routiers ne soient pas du tout de cet avis.

Ils seraient contents aussi d'avoir, selon les sondages, plus d'opinions favorables que d'opinions défavorables : avant eux, Alain Juppé s'était déconsidéré en cinq mois de pouvoir et ils s'estiment heureux de ne pas l'être en six mois.

Mais est-ce que ce gouvernement va changer l'avenir, même lointain, des travailleurs, sans parler de leur situation d'aujourd'hui ?

Combien de jeunes vont rester sur le sable, même si les 350 000 emplois des collectivités publiques sont créés ? Et qu'est devenu le projet d'en créer 350 000 autres dans le privé ? Et que changeront ces emplois, si même ils sont créés, par rapport aux sept millions de travailleurs qui sont au chômage, ou réduits

aux petits boulots ou travaillant à temps partiel avec un SMIC partiel ?

Les congressistes de Brest peuvent se frotter les mains, tout va bien pour eux. Mais pour l'ensemble du monde du travail, est-ce que le gouvernement offre réellement un espoir de changement ?

Que va faire le gouvernement pour les licenciés de Kodak ? Vaut-il faire plus que pour ceux de Renault-Vilvorde hier ? Que va-t-il faire contre l'offensive du patronat qui augmente chaque jour l'exploitation du travail ? Qu'a-t-il en projet contre les modifications d'horaire sur les chaînes de plusieurs usines automobiles, qui reviennent de fait à supprimer la pause repas pour les travailleurs en équipes ? Que va-t-il faire contre l'intensification générale du travail ?

Là-dessus, la presse est silencieuse car cela se passe dans un monde que la plupart des journalistes ignorent ou veulent ignorer. Les 35 heures ? Malgré ses protestations, le patronat n'en a cure. Ce n'est pas pour tout de suite et, d'ici-là, si elles sont appliquées un jour, il aura toujours profité de la pression du chômage pour aggraver les conditions de travail.

Contre tout cela, le gouvernement ne fait rien. Il sait seulement se faire de la publicité.

Pourtant il faut que, dans les années qui viennent, le chômage soit résorbé de façon considérable. Si des millions de tra-

vailleurs restent au bord du chemin, on n'en a pas fini avec la misère, la grande et la petite délinquance et avec le faux « problème des banlieues » qui est le problème de tout le pays.

Si cette situation continue, situation sur laquelle les congressistes de Brest et ceux qui les applaudissent, ferment béatement les yeux, l'influence de Le Pen risque fort de progresser. Cela sera peut-être le seul résultat tangible de la gestion socialiste.

Le problème le plus grave, c'est que les illusions créées par ce gouvernement de « la gauche plurielle » comme dit *L'Humanité*, lie les mains des travailleurs. Face à l'offensive du patronat, le monde du travail risque d'être divisé entre ceux qui comptent sur le gouvernement et ceux qui savent qu'on ne peut combattre le patronat qu'avec les armes du mouvement ouvrier, les luttes et les grèves. Et plus de temps passe sans réaction de la part des travailleurs, plus l'arrogance et le cynisme du patronat se renforcent.

Le précédent congrès du PS d'il y a trois ans s'était clos au chant de *L'Internationale*. Celui de Brest s'est terminé par *L'Hymne à la Joie* de Beethoven. Même s'il n'y a plus beaucoup de travailleurs qui sachent chanter *L'Internationale*, combien d'entre eux ont le cœur, aujourd'hui, de chanter un hymne à la joie ?

« Effacer Tours » ? UN MAUVAIS TOUR CONTRE LE COMMUNISME ET CONTRE LA CLASSE OUVRIÈRE

Il est de mode, ces temps-ci, d'affirmer que le « Congrès de Tours » n'aurait été qu'un long malentendu, dont la responsabilité incomberait bien évidemment aux communistes, malentendu auquel il serait nécessaire de mettre fin aujourd'hui. Ce congrès réuni, fin 1920, à Tours avait vu la rupture du Parti Socialiste de l'époque en deux composantes, celle où se retrouvaient ceux qui se rangeaient dans le camp des révolutionnaires et de la révolution qui avait renversé l'odieux régime tsariste et la domination des bourgeois en Russie, et l'autre où se retrouvaient ceux qui condamnaient cette révolution, et même toute idée de renversement du capitalisme, ces derniers préférant, disaient-ils, le réformer par petites touches. D'un côté donc, les réformistes de la SFIO. De l'autre, les communistes qui se regroupaient dans la Section Française de l'Internationale Communiste.

Les responsabilités de la social-démocratie

Mais il serait faux de considérer que ce clivage séparait ceux qui préconisaient la violence révolutionnaire d'un côté et de l'autre de doux politiciens récusant cette violence parce que selon eux elle conduirait inévitablement à des dictatures. Les sociaux-démocrates de l'époque, comme leurs successeurs, ne reculaient nullement à l'idée de verser le sang, puisqu'ils avaient été, dans chaque pays belligérant, de chauds partisans de la Première Guerre mondiale au côté de « leur » bourgeoisie et de « leur » état-major, partisans donc de cette boucherie gigantesque qui fit des millions de morts. Ils se rangèrent ensuite, en 1919-1920, dans le camp de la soldatesque réactionnaire, qui noya dans le sang la Révolution allemande, assassinant ses dirigeants, Rosa Luxembourg et Karl Liebknecht. Cela se passait quelques mois à peine avant que ne s'ouvre le congrès de Tours.

Aujourd'hui, nous expliquent d'une même voix les historiens, les spécialistes auto-proclamés, les politiciens sociaux-démocrates, d'âges et d'origines diverses, qu'il devient possible et même nécessaire de fermer cette trop longue parenthèse, dont la responsabilité reviendrait, disent-ils sur le ton de l'évidence, au communisme, qu'ils amalgament avec aplomb au stalinisme.

L'Humanité du 25 novembre consacre une pleine page à ce débat, laissant la parole à Henri Weber, ci-devant sénateur socialiste de Seine-Maritime, membre du Bureau national du Parti Socialiste, après avoir été pendant quelques années, dans les années 60 et 70, l'un des dirigeants de la Ligue Communiste Révolutionnaire. Ce sénateur écrit, sous le titre « Effacer Tours » que « la scission du mouvement ouvrier en 1920 a été un désastre aux conséquences incalculables. Pour ne prendre qu'un exemple, sans la lutte fratricide entre communistes et socialistes en Allemagne entre 1928 et 1933, jamais les nazis n'auraient pris le pouvoir. Nous aurions sans doute pu faire l'économie de la Seconde Guerre mondiale, et son cortège d'atrocités... »

Il est vrai que la politique stalinienne en Allemagne durant cette période fut désastreuse, mais pas, comme l'insinue Weber, parce que l'unité entre les deux partis de la gauche ne se réalisa pas de la manière dont elle s'est mise en place au cours de ces six derniers mois en France. Les staliniens allemands des années 30 ne se donnèrent pas les moyens politiques d'entraîner les travailleurs influencés par les dirigeants sociaux-démocrates dans le nécessaire combat contre la montée du nazisme. Mais une telle politique n'était-elle pas rendue nécessaire par

l'attitude des dirigeants sociaux-démocrates qui refusaient de mener ce combat, anesthésiant la classe ouvrière allemande et sa fraction militante ? Tout comme le fit trois ans plus tard Léon Blum lorsqu'il mena une politique de « non-intervention » alors que les travailleurs espagnols affrontaient les troupes franquistes.

La social-démocratisation du PCF

Le sénateur Weber prolonge son raisonnement en rappelant, ce qui est indéniable, que « *L'Internationale Communiste n'existe plus* » (c'est vrai, elle a été dissoute par Staline en 1943), que « *le Parti Communiste a rejeté la*

tique antiouvrière en France lorsque, parmi d'autres exemples, le socialiste Jules Moch envoya les CRS contre les grévistes en 1948, ou encore lorsque, plus récemment, elle usa de son influence – en collaboration dans un premier temps avec la direction du PCF – pour que les travailleurs acceptent l'austérité, les plans de licenciements massifs tel le plan acier de 1983.

Pour l'instant les dirigeants du PCF se défendent de vouloir répondre aux sirènes qui les invitent à « fermer cette parenthèse ouverte il y a 77 ans ». Mais ils le font mollement, sans reprendre ce qui justifiait la rupture de 1920, et surtout ce que cela impliqua : l'apparition d'un courant organisé, radicalement opposé non seulement au capitalisme, mais aussi, organisationnellement et politiquement opposé à tous ceux qui, à la tête des partis



Robert Hue à la table de Jospin lors du dernier congrès du PS. Brest c'est bien loin de Tours...

notion de dictature du prolétariat conçue comme dictature du parti unique ». Il a renoncé au centralisme démocratique et admet le pluralisme en son propre sein et jusque parmi son groupe parlementaire. Monsieur le sénateur a raison, le PCF a effectivement formalisé son évolution vers la social-démocratie, au fil des années, et plus encore dans les deux dernières décennies. Mais cela ne justifie pas pour autant cette social-démocratie et sa politique au fil du siècle : la répression coloniale en Algérie, la poli-

réformistes, l'ont soutenu dans tous les moments décisifs. Le PCF eut son rôle dans cette politique. Mais ce n'est pas à sa gloire.

Les dirigeants du PCF expliquent que la gauche est plus forte de sa diversité, de son caractère pluriel. Mais cette diversité et cette pluralité ont toujours été le prétexte pour couvrir les escroqueries, les trahisons de la social-démocratie, celles du passé comme celles d'aujourd'hui... et de demain.

Jean-Pierre VIAL

En bref

Système débile

La tempête monétaire du Sud-Est asiatique atteint désormais la Corée et se répercute gravement au Japon... Et, de proche en proche, à qui le tour ?

Toute l'économie capitaliste est à la merci de tels séismes économiques qui risquent, du jour au lendemain, de jeter des centaines de millions de personnes dans la misère.

Et on ose nous présenter le système comme un modèle d'efficacité !

Les maladies qu'on cache

Un rapport du ministère du Travail estime qu'il y a une très forte sous-évaluation des maladies professionnelles déclarées en France. Il faudrait les multiplier par deux ou trois. Une des raisons de ces non-déclarations est la peur de perte d'emploi. Une enquête sur deux cents salariés en région parisienne montre que 42 % de ceux qui avaient déclaré leur maladie professionnelle ont dû quitter leur entreprise l'année suivante.

Non seulement les patrons sont les responsables de ces maladies, mais ils bloquent les soins et les déclarations !

Quand Dassault achète un journal

Serge Dassault, qui a renoncé à se payer *L'Express* pour 600 millions, veut quand même « avoir un journal ou un hebdomadaire pour exprimer son opinion », « un journal qui défend le libéralisme, la flexibilité ».

Même si l'opinion de Dassault ne vaut rien, avec 600 millions on risque de la voir étalée partout. C'est ça la liberté de la presse.

«ÇA CHANGE» : DE MAL EN PIS

La brochure du Parti Socialiste intitulée *Ça change* se veut le pendant de sa brochure de campagne électorale *Changeons d'avenir*.

Le PS prétend qu'il tient, ou est en voie de tenir, ses promesses. Mais les huit pages de la brochure étalent surtout son art de jouer sur les mots en prenant les gens pour des imbéciles !

Bien sûr, au départ, Jospin s'était bien gardé de faire des promesses trop précises, ce qui lui permet aujourd'hui d'affirmer que certaines sont respectées. Comme par exemple celle de «ramener progressive-

ment la durée légale du temps de travail de 39 heures à 35 heures, sans diminution de salaire». Cela ne veut pas dire que la durée effective du travail passera à 35 heures. Donc si l'on continue à faire 39 heures (avec une durée légale de 35 heures), il n'y aura en effet pas de diminution de salaire... mais ceux qui avaient compris que Jospin promettait les 35 heures payées 39 ne

savent... tout simplement pas lire !

Les mesures gouvernementales qui contredisent trop ouvertement les promesses de Jospin sont passées sous silence comme la prolongation du RDS, cet impôt de 0,5 % supplémentaire instauré «provisoirement» par Juppé pour combler le déficit de la Sécurité sociale. Quant à l'ouverture du capital de France Télécom, elle donne lieu à des justifications de jésuites ! De même, il n'est plus question de «supprimer les lois Pasqua-Debré» puisque le gouvernement a, paraît-il, «rompu» avec elles !

Enfin le nouveau document est l'occasion de reformuler de façon plus vague encore, ou quelque peu différente, certains engagements. Par exemple il n'est plus question de «rétablir

un contrôle administratif des licenciements» mais simplement de «réformer la procédure de licenciement économique». Et au passage quelques engagements sont «oubliés» : «Consacrer 1 % du budget de l'État à la culture» ou «inscrire dans la constitution l'objectif de parité hommes-femmes».

«Ça change», oui, un peu, dans les discours des politiciens du PS, plus hypocrites que jamais, mais il n'y a rien qui change en bien dans la vie de la majorité de la population, bien au contraire : ça va de plus en plus mal.

D. C.

**Rencontre
avec les
militants
de LUTTE
OUVRIÈRE
À CHARTRES**
Dimanche
30 novembre
Toute la journée
Place Châtelet

LE CNPF ET SON NOUVEAU MAÎTRE... DES FORGES

Le 16 décembre, le CNPF doit élire un nouveau patron des patrons pour remplacer Gandois qui a démissionné, à grand fracas, le 13 octobre dernier, après la conférence nationale sur les 35 heures ; le patron sortant du CNPF avait montré alors des talents de comédien, en prétendant avoir été «berné» par le gouvernement et en annonçant que son successeur devrait être «un tueur».

Il semble que le CNPF ait trouvé ce «tueur» en la personne d'Ernest-Antoine Seillière, PDG de la CGIP. Ni son nom ni ses initiales ne l'indiquent, pourtant Seillière est l'héritier de l'une des principales familles de patrons de la sidérurgie, les de Wendel qui, avec les Schneider, furent pendant plus d'un siècle les maîtres absolus des décisions

du patronat français. Ces patrons-là, qui en temps de guerre se transformaient en «marchands de canon», ont pris pendant des années l'essentiel des décisions engageant le pays au sein d'un comité restreint, le «comité des forges». C'était déjà la démocratie...

En guise de hors-d'œuvre, Seillière a annoncé qu'il entendait se comporter comme «un tueur d'illusions, d'idées fausses et de chômage». Son passé de patron montre plutôt que c'est un tueur... d'emplois. Il est, en effet, de ceux qui ont liquidé les emplois de la sidérurgie au cours des années soixante-dix et quatre-vingt, empochant les aides de l'État tandis que les ouvriers sidérurgistes étaient jetés à la rue.

Et si les ouvriers de la sidérurgie ont perdu leur emploi, l'argent versé par l'État n'a pas été perdu pour les Seillière et consorts. Les sidérurgistes d'hier sont devenus des financiers aujourd'hui.

En effet, l'entreprise sur laquelle il règne aujourd'hui, la CGIP, même si elle contrôle Valéo, est principalement une entreprise financière. Quand on cherche à mettre un nom sur les «spéculateurs» de la haute finance, Seillière fait partie du nombre. Et cette spéculation s'exerce au détriment de l'emploi.

La presse patronale annonce déjà que, s'il est élu, Seillière sera mandaté pour amener le gouvernement à adapter ses propositions sur les 35 heures dans le sens souhaité par le patronat. Car si, à voix haute, les porte-parole du patronat font la fine bouche devant les nouvelles aides proposées par le gouvernement, les fantassins du patronat, eux, sont nombreux à vouloir en profiter et, de préférence, sans contrepartie.

Autant dire qu'il n'y a pas d'illusions à se faire, avec celui-là comme avec ceux qui l'ont précédé, les travailleurs n'obtiendront que ce qu'ils sauront arracher.

Jacques FONTENOY

LES POTS-DE-VIN DU PÉTROLE

André Tarallo, ancien dirigeant d'Elf et de ses filiales africaines, vient une nouvelle fois d'être mis en examen. Il s'agit ce coup-ci de commissions occultes qui auraient été versées à des hommes politiques pour le rachat d'une raffinerie dans l'ex-Allemagne de l'Est et de permis d'exploration américains en mer du Nord.

Autre chef d'inculpation : l'emploi fictif, assorti d'un salaire bien réel de 50 000 F par mois et de l'accès à une carte de crédit, qu'aurait occupé à Elf une proche collaboratrice de Roland Dumas, ancien ministre des Affaires étrangères.

Voilà autant de pratiques qui n'ont rien que de très naturel dans les rapports entre les compagnies pétrolières et les hommes politiques susceptibles de leur ouvrir des portes. Le paiement des services rendus se fait parfois sous couvert d'un salaire de consultant. Le fils de Mitterrand, Jean-Christophe, après avoir été responsable de la cellule africaine de l'Elysée, fut ainsi employé du vivant de son père par une filiale conjointe d'Elf et de la Générale des Eaux. Le PDG d'Elf disait de son «travail» : «Peu importe qu'il fasse quelque chose ou ne fasse rien, on le paye, c'est tout».

D'autres fois, c'est de l'argent versé sur des comptes en Suisse ou au Luxembourg qui part mystérieusement en fumée. C'est ce qui s'est passé sur le compte que Tarallo avait délicatement baptisé «Colette» du prénom de sa femme.

Aujourd'hui, Tarallo est inquiet pour ses pratiques en Europe. Hier c'était au Venezuela, et bien sûr en Afrique. Elf arrose généreusement les responsables politiques et paye souvent une partie de leur appareil d'État au Gabon, au Congo, mais aussi au Tchad où un député d'opposition vient d'être inquiété pour avoir évoqué les pots-de-vin versés par Elf au président de la République de ce pays, Idriss Deby.

Car dans toutes ces affaires, il ne s'agit pas que de peaux de bananes que les capitalistes se jettent entre eux pour s'arracher des contrats. Bien souvent les peuples, et en particulier ceux du Tiers Monde, paient le prix fort. Pour eux, les affaires louches des géants du pétrole se traduisent par le maintien de régimes dictatoriaux et corrompus, par le détournement de richesses naturelles qui leur permettraient peut-être de desserrer un peu l'étau de la misère, et par des guerres sanglantes comme celle qui vient de ravager le Congo.

Daniel MESCLA

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

LE CAPITALISME DES MATINS CALMES ATTEINT PAR LE CYCLONE

Après la Thaïlande, l'Indonésie et la Malaisie, c'est au tour des poids lourds de l'économie asiatique, la Corée du Sud et le Japon, d'être touchés par la vague de faillites industrielles et financières. La Corée du Sud, qui venait, en tant que onzième puissance industrielle du monde, d'être admise à l'OCDE, en est réduite, comme un malheureux pays sous-développé, à demander l'aide du FMI, avec les contreparties que l'on sait. Elle n'a d'ailleurs pas attendu les exigences explicites de ce dernier pour mettre en œuvre plans d'austérité et de licenciements massifs. Le Japon, l'un des principaux cotisants du FMI (et l'un des principaux créanciers de la Corée), peut encore faire éponger par son propre État la faillite de la vénérable maison de courtage Yamaichi, l'une de ses plus puissantes institutions financières, tant qu'il n'a pas à faire face à des faillites en chaînes. Ce qu'il a dû faire craignent l'ensemble des places financières du monde impérialiste ! Les gouvernements japonais et américain ont eu beau faire des déclarations rassurantes, c'est toute la finance internationale qui est aujourd'hui sur les dents. « La crise bancaire que traverse l'Archipel est en réalité une bombe à retardement... » déclare un financier d'*International Capital Gestion* cité par *Les Échos* du 25 novembre qui explique que des faillites en chaînes au Japon pourraient se traduire par « un rapatriement précipité des capitaux japonais investis aux États-Unis et en Europe ». On imagine alors les conséquences sur l'économie mondiale quand on sait que le Japon est l'un des principaux bailleurs de fonds en Occident... Décidément, la mondialisation capitaliste a le vertige. Ses principaux acteurs semblent en tout cas craindre de s'approcher dangereusement du gouffre.

La situation actuelle de la Corée du Sud, à elle seule, résume la fragilité et les contradictions de ce qu'on appelait jusque-là le « miracle asiatique » et la réalité de la mondialisation capitaliste.

Une monnaie qui perd 25 % de sa valeur en un mois, des « investisseurs » étrangers qui réduisent de moitié leurs capitaux placés à la Bourse de Séoul, plusieurs groupes industriels et non des moindres au bord de la faillite et des banques en situation de quasi-insolvabilité.

En fait, cela fait plus de six mois que le pays est secoué par des faillites spectaculaires doublées de scandales politico-financiers. En une quarantaine d'années de surexploitation de la classe ouvrière, sous protection américaine, la Corée du Sud est devenue incontestablement un pays industrialisé dont les grands conglomerats, les *cheabols*, ont réussi à se faire une place sur le marché mondial : parmi les 100 premières entreprises mondiales (hors sociétés de commerce, de distribution et sociétés d'assurances), on trouve tout de même 5 sociétés coréennes alors que 31 sont américaines et 9 françaises. Depuis les grandes grèves de 1987, la classe ouvrière, nombreuse, éduquée et de plus en plus politisée, a incontestablement marqué des points. Ainsi dans l'industrie automobile, selon le Bureau International du Travail, les coûts salariaux horaires moyens des ouvriers ne seraient plus aujourd'hui inférieurs que de 10 % aux

coûts britanniques (il est vrai sans cesse revus à la baisse...). Et pour l'ensemble de l'industrie, ils seraient supérieurs désormais à ceux des travailleurs portugais.

La bourgeoisie coréenne a certes aussi tenté de conquérir de nouvelles parts de marché en incorporant toujours plus de technologie, avec la prétention d'être concurrentielle sur le marché mondial dans des domaines comme l'électronique ou l'informatique. Mais au prix d'un surendettement qui n'a fait que fragiliser le système dans son ensemble en même temps que s'est développée la corruption.

Que le taux de croissance ait reculé de un ou deux points du fait de la conjoncture internationale, et cela a suffi pour que les contradictions de ce développement à marche forcée apparaissent au grand jour. Les réactions des grandes puissances, notamment des États-Unis, n'ont pas été non plus pour rien dans le déclenchement de la crise actuelle. Nulle « consécration » dans le fait d'admettre la Corée parmi les membres de l'OCDE, mais un calcul : celui d'obliger un concurrent – même modeste – à s'ouvrir davantage aux produits, au contrôle et aux capitaux américains.

La crise actuelle renforce du même coup la position des États-Unis. Ces derniers viennent de refuser la création d'un fonds asiatique de compensation monétaire indépendant pour mieux obliger les pays de cette partie du monde en pleine croissance à en passer par les conditions du FMI où les États-Unis disposent encore, de fait, d'un véritable droit de veto.

Face aux États-Unis et au Japon, la Corée ne fait évidemment pas le poids. Ses difficultés actuelles peuvent suffire cependant à provoquer des dégâts considérables. L'endettement du pays auprès des banques étrangères est énorme, les deux tiers étant exigibles dans un délai de moins d'un an. Les banques japonaises sont les premières concernées alors qu'elles ne se sont toujours pas remises du krach immobilier qui a éclaté au début des années 1990 et qu'elles doivent faire face à une nouvelle menace de faillites en cascade. Les besoins immédiats de la Corée sont estimés à quelque 50 milliards de dollars pour tenter de stabiliser la situation. Cela s'ajoute aux 17 milliards qui viennent d'être prêtés à la Thaïlande et aux 40 milliards prêtés à l'Indonésie. Soit plus du double des sommes qui avaient été nécessaires pour juguler la crise mexicaine de 1994.

Une nouvelle fois sont illustrés les gâchis d'une économie capitaliste davantage « mondialisée » certes, mais toujours totalement dominée par l'impérialisme, et toujours plus instable.

Reste à savoir qui va payer les frais de cette crise. La réponse dépend évidemment entièrement de la classe ouvrière de ces pays du mirage capitaliste. Une classe ouvrière toujours plus nombreuse au fur et à mesure que s'est développée l'industrie (quelle que soit l'origine des capitaux investis). Une classe ouvrière qui a fait preuve récemment, et tout particulièrement en Corée, d'une grande capacité de révolte face à l'exploitation capitaliste.

D.V.

Leur société

Sommet de Luxembourg

JOSPIN ET COMPAGNIE S'EMPLOIENT À AMUSER LA GALERIE

Jeudi 20 et vendredi 21 novembre, le sommet dit « pour l'emploi » de Luxembourg, réuni à l'initiative de Jospin, a rassemblé les chefs d'État et de gouvernement de l'Europe des Quinze, pour donner l'impression que l'on fait quelque chose contre le chômage.

Jospin a donc eu sa petite rencontre et chacun s'est prêté comme convenu au jeu prévu. Il s'agissait de montrer que l'Europe, ce n'est pas seulement les restrictions impératives et les remises en cause sociales, et de donner l'impression que tout ce joli monde se préoccupe également des travailleurs et des chômeurs. Ce cinéma s'appelle pour certains le « volet social » de l'Europe.

Mais faire du vent au sujet des chômeurs, cela peut faire illusion sur une partie de l'opinion publique, tranquilliser les consciences de cette gauche dite « plurielle », et aider les dirigeants du PCF à négocier leur virage sur l'Europe. Mais cela ne diminuera pas d'un iota le nombre et la situation de dizaines de millions de travailleurs de l'Union Européenne touchés par le chômage : 17,9 millions recensés officiellement, bien davantage dans la réalité. Jospin le sait bien, lui qui n'envisage pas de diminution du nombre des chômeurs en France avant fin... 1998.

Car derrière les effets d'annonce, il n'y a eu à Luxembourg que la répétition de vieilles rengaines, fumeuses lorsqu'il s'agit de la situation des chômeurs eux-mêmes, bien plus juteuses lorsqu'il s'agit des patrons. On a

causé sans compter, mais pour ce qui est des décisions, en matière de chômage il n'est pas question d'imposer quoi que ce soit. Il est seulement prévu de permettre un peu plus de stages et de formations diverses pour des jeunes ou des vieux chômeurs de longue durée. Pour le reste, ce sont des souhaits, des vœux pieux et le rappel des politiques appliquées depuis des années. Vraiment pas de quoi inquiéter le patronat. En revanche de ce côté-là on parle de « développer l'esprit d'entreprise », de « moderniser l'organisation du travail » et surtout, plus concrètement, de « rendre le système fiscal plus favorable à l'emploi ». Les patrons ne se contentent pas de cinéma, il leur faut des espèces.

Pourtant, pour s'attaquer au chômage aujourd'hui, c'est bien au patronat qu'il faudrait s'en prendre. Il faudrait pour commencer, interdire les licenciements, prendre sur les profits, réaliser des embauches massives dans les services publics comme dans le privé. Ce n'est pas des bavardages des sommets du Luxembourg ou d'ailleurs que l'on peut attendre de telles mesures. Mais les travailleurs, ceux de France comme de toute l'Union Européenne, auraient tout à fait les moyens de les imposer par la lutte. Ils représentent une force considérable, ce sont eux qui produisent toutes les richesses, et ils ne peuvent accepter éternellement de se laisser bernés par des phraseurs.

Michel ROCCO

SOUPLESSE DE VOCABULAIRE

À propos de la modernisation de l'organisation du travail dont il a été question à Luxembourg, la version française de la déclaration finale n'utilise pas le terme de « flexibilité » mais celui de « souplesse ». En revanche, les versions anglaise et allemande parlent bien de « flexible market » et de « flexibilität ». Ah, la richesse de la langue française qui permet de trouver un autre mot sans changer la chose !

Mais les travailleurs montreront-ils toujours de la souplesse dans l'acceptation de la flexibilité ? Ce n'est pas sûr, et heureusement.

Insécurité dans les transports en commun

Vendredi soir 21 novembre, dans la banlieue populaire de Nancy, deux chauffeurs de bus étaient violemment pris à partie par une bande de jeunes gens (dont cinq mineurs), qui s'enfuyaient avec la caisse. A Mulhouse, le même jour, la passagère d'un bus était blessée par les éclats de verre après des jets de pierres contre le véhicule. D'autres agressions visaient les bus de la ville. Un chauffeur devait même prendre la fuite devant une bande de jeunes lancés à l'assaut de son bus. Dans d'autres villes, comme la Seyne-sur-Mer, des incidents du même type s'étaient produits la semaine précédente, sans parler de ceux qui ont lieu régulièrement dans le métro ou les bus de la région parisienne.

A Nancy et à Mulhouse, au lendemain de ces actes, les chauffeurs ont décidé de faire grève en demandant des

mesures susceptibles d'assurer leur sécurité au travail. A Mulhouse, la grève, menée à l'appel des syndicats des transports de la ville, a été également appuyée par la direction de l'entreprise et le maire socialiste. Le travail a repris le 25 novembre, après qu'un «dispositif d'urgence» a été mis en place, consistant surtout dans l'envoi d'un corps de CRS, qui devrait surveiller les quartiers sensibles jour et nuit, rechercher des témoignages, et cela jusqu'à la fin de l'année, au moins. Le sous-préfet de la région a promis aux chauffeurs la surveillance des bus eux-mêmes par «des agents de sécurité spécialement formés». Un premier contingent de 13 jeunes recrutés par la police nationale dans le cadre des «emplois-jeunes»

devrait ainsi être immédiatement envoyé sur place comme «adjoints de sécurité».

Cette mobilisation de forces de police résoudra-t-elle le problème? On peut en douter. Les cas de «violence urbaine», comme dit la presse, l'insécurité, en particulier le soir dans les transports, aux arrêts de bus, dans les gares de banlieue, etc., sont liés à une dégradation plus fondamentale des conditions de vie, de travail et d'emploi.

Dans ce contexte, les transports urbains sont particulièrement vulnérables, notamment parce que, depuis des années maintenant, les chauffeurs sont seuls dans leurs bus; seuls pour conduire mais aussi pour encaisser le prix des billets, vérifier que les voyageurs possèdent bien un

titre de transport, etc. Depuis des années, les directions ne cessent de procéder à des compressions d'effectifs. Elles ont ainsi directement contribué à fragiliser la situation du personnel comme des usagers, à créer les conditions de l'insécurité.

Alors, bien sûr, il faudrait remédier aux maux de la société en général. Mais en ce qui concerne les transports urbains, il faudrait commencer par rompre avec la politique de réduction des personnels pour procéder à des embauches massives et permettre, par exemple, qu'il y ait au moins deux employés par autobus. Mais pour être vraiment efficace, une telle mesure devrait s'inscrire dans une politique globale d'embauches dans les services publics, amorçant un recul général et important du chômage et conduisant à une amélioration générale du niveau de vie de la population laborieuse et de sa jeunesse, avec un recul réel du vandalisme, de la violence, de l'insécurité. Mais cela signifierait un radical changement de cap...

Lucienne PLAIN

EMBAUCHEZ!

Élections législatives partielles

MEETINGS DE SOUTIEN AUX CANDIDATS DE LUTTE OUVRIÈRE

4^e circonscription de Meurthe-et-Moselle
LUNEVILLE
Samedi 29 novembre à 17h

Geneviève HEILLIETTE
avec **Christiane NIMSGERN**
et **Arlette LAGUILLER**
Salon des Halles
Place Léopold

6^e circonscription du Haut-Rhin
WITTENHEIM
Lundi 1^{er} décembre à 17h

Aimé SENSE
avec **Françoise RUCH**
et **Arlette LAGUILLER**
Salle Albert Camus
1A, rue des Mines

La violence dans les établissements scolaires

Pour guérir un mal profond LE GOUVERNEMENT AUGMENTE LA DOSE DE CALMANT

Le gouvernement affirme vouloir lutter contre la violence scolaire. C'est même, paraît-il, une de ses priorités. Pour ce faire, il compte utiliser un certain nombre d'emplois-jeunes et il vient d'annoncer l'arrivée, à compter du 1^{er} décembre prochain, de 8000 «aides-éducateurs» dans un certain nombre d'écoles primaires et d'établissements du secondaire, pour les deux tiers localisés en Ile-de-France. Pour l'essentiel, leur tâche serait d'assurer la surveillance des cantines et des cours de récréation en premier lieu. Quant aux abords immédiats de ces établissements, la surveillance sera effectuée par des «adjoints de sécurité»: le ministère de l'Intérieur en aurait recruté plusieurs milliers à cet effet.

Par contre, en ce qui concerne les infirmières et les assistantes sociales, le recrutement supplémentaire serait d'une cinquantaine et seulement à compter du 1^{er} janvier prochain. Quant aux conseillers

principaux d'éducation, qui sont un peu les pivots des contacts entre les élèves et les enseignants dans un établissement, il est question d'en embaucher une vingtaine pour la rentrée prochaine.

Pour surveiller, il y aura donc davantage de monde. Mais pour tenter de s'attaquer à la racine de la violence juvénile, le gouvernement paraît déjà nettement moins pugnace et prodigue.

La situation quelquefois explosive dans certains établissements scolaires n'est que le pendant de la situation dégradée qui règne dans les quartiers et dans nombre de familles. Il y a aujourd'hui près de 7 millions d'adultes touchés d'une façon ou d'une autre par le chômage, plusieurs millions de pauvres, des centaines de milliers d'exclus.

Vouloir résoudre les problèmes de la jeunesse sans s'attaquer au chômage, ce fléau qui touche de plein fouet le milieu dans lequel elle grandit, ne peut être qu'un

emplâtre sur une jambe de bois.

Ces dernières années, beaucoup d'établissements se sont dotés de systèmes de surveillance, d'entrées filtrantes, de hautes clôtures de protection. Davantage d'adultes à l'intérieur et aux abords immédiats des établissements scolaires est sans doute une bonne chose, mais l'insécurité n'en sera pas vraiment réduite pour autant. Pour qu'il en soit ainsi, encore faudrait-il redonner l'espoir en faisant reculer la misère, en s'en prenant à ceux qui en sont responsables: cette minorité de capitalistes qui n'hésitent pas à priver d'un emploi des millions de travailleurs pour assurer leurs profits.

Mais ce n'est pas là la volonté du gouvernement. Et c'est pourquoi il ne peut ni prévenir, ni encore moins guérir. Il peut seulement ponctuellement calmer quelques cours de récréations... et un peu, pour quelque temps peut-être, les esprits et l'opinion.

Michel ROCCO

PETITES PHRASES ET GROS MAUX

La semaine passée a connu un échange de déclarations aigres-douces entre ténors de gauche et de droite. Chirac a ouvert les hostilités au sommet sur l'emploi de Luxembourg en critiquant le «mirage des expérimentations hasardeuses», sans préciser lesquelles. Mais chacun a compris qu'il visait la position du PS à propos des 35 heures.

Dans la comédie qui oppose patronat et gouvernement, sur le devant de la scène, au sujet des 35 heures, Chirac marquait sa différence par rapport à Jospin... et donnait des verges pour se faire battre puisque Jospin a pu se tailler un succès facile au congrès du PS de Brest en remarquant qu'en matière «d'expérimentations hasardeuses» il y en avait une «qui a débuté le 21 avril par une dissolution».

On en était là quand la mayonnaise a commencé à monter vraiment. Séguin

a stigmatisé «l'arrogance» de Jospin accusé d'avoir les chevilles qui enflent. Jean-Louis Debré s'est demandé pourquoi Jospin était «devenu si agressif». Et pour finir (peut-être...) l'entourage de Chirac, qui visitait la Guyane, a fait savoir que «le président à autre chose à faire que de s'occuper des chicayas politiques de la métropole».

Pendant que le petit monde politique s'envoyait ces bordées, le sommet de Luxembourg pérorait sur l'emploi, le congrès du PS bavardait sur l'avenir, et Chirac devisait sur la situation sociale en Guyane. Le monde continue de tourner, les patrons de licenciement et les SDF appréhendent avec crainte la venue de l'hiver. Les «petites phrases» ne font ni sourire ni oublier la réalité.

A.V.

Russie

LA BUREAUCRATIE ET SES « MONTAGNES D'OR »

En Russie, on vient de couronner un premier vice-Premier ministre, Tchoubaïs, pour un livre de 50 pages, qui a rapporté à l'« auteur » et à quatre de ses amis l'équivalent de 2,5 millions de francs.

Battue, Xavière Tiberi, avec ses 200 000 F pour un rapport recopié à la va-vite : le livre de Tchoubaïs, lui, n'est jamais paru. Mais cela ne l'empêche pas de faire un succès d'édition... dans la presse contrôlée par les rivaux de Tchoubaïs. Les principales chaînes télé ont révélé que la somme a transité par un fonds d'investissement créé par Tchoubaïs (et intitulé « Montagnes d'or » !) et émane d'une filiale d'Unexim, un groupe financier russe ouvertement privilégié par le gouvernement lors des dernières privatisations. Ce petit opuscule s'appelle *Histoire de la privatisation en Russie*, une histoire si tordue, si malodorante que l'on comprend que ses « auteurs » et acteurs aient préféré ne pas la coucher sur le papier.

Corruption et limogeages

Le scandale s'amplifiant, Eltsine a fini par limoger des membres de l'équipe Tchoubaïs : le ministre des Privatisations et le chef de la Commission fédérale des banques.

Cette affaire ne doit pas surprendre la population, si tant est qu'elle y prête attention : ce ne serait ni la première ni la dernière. Mais ses problèmes de survie quotidienne ne lui laissent guère le loisir de suivre les frasques des voyous de haut vol qui la gouvernent.

La corruption des « élites » russe n'a rien de nouveau. Il y a quelques jours, un quotidien anglo-saxon, ayant enquêté auprès d'hommes d'affaires occidentaux opérant en Russie, a classé ce pays en tête des plus corrompus en matière de conclusion de contrats. Encore heureux s'ils ne sont que commerciaux : le ministre de

l'Intérieur russe a rappelé qu'à la rubrique des assassinats politico-affairistes, son pays damait le pion à tous les autres.

Cette année encore, les impôts, que Tchoubaïs devait faire rentrer, n'ont été perçus qu'à moitié de ce qui était prévu. Les conglomérats industriels et financiers qui ont leurs relais au sommet de l'État ne voient pas pourquoi verser des impôts quand les pots-de-vin suffisent. Du coup, les finances publiques restent dans le rouge – et le Fonds Monétaire International refuse de verser de nouvelles tranches de crédits à la Russie ; salaires et pensions sont toujours impayés – et les travailleurs doivent faire avec, ou plutôt sans ; quant aux entreprises, elles continuent de pâtir de ce que l'on appelle la « crise des impayés », une crise qui paralyse la production et qui résulte du pillage généralisé de l'économie par la bureaucratie.

Guerre des clans et

« privatisations »

Ce pillage oppose des clans dirigeants de la bureaucratie en une lutte où c'est le poids politique dont on dispose qui est déterminant.

Le « scandale » Tchoubaïs le montre jusqu'à la caricature. Depuis des mois, lui et l'un de ses rivaux, le bureaucrate-affairiste Berezovski, récemment limogé du Conseil de sécurité, se battent par médias interposés, dans la perspective du remplacement d'Eltsine à la tête du pays, prévu pour l'an 2000. D'autres « poids lourds » de la bureaucratie participent à cette foire d'empoigne,

tels le Premier ministre Tchernomyrdine ou le maire de Moscou, Loujkov.

La presse russe parle de « guerre des banquiers » car, derrière chacun des caciques de la bureaucratie, se profilent des nébuleuses financières. Mais si, aux États-Unis ou en France, les capitalistes n'ont pas besoin d'être ministres ou gouverneurs régionaux pour avoir le poids social qui est le leur, en Russie le géant du gaz Gazprom ne se conçoit pas ailleurs que dans l'ombre du Premier ministre Tchernomyrdine. De même, si Loujkov a pu « privatiser » la capitale, son commerce, ses entreprises, son foncier, ce n'est pas que le maire de Moscou aurait disposé du capital pour ce faire : c'est qu'il avait les moyens politiques de « privatiser », c'est-à-dire de soustraire son fief à l'empiètement de toute autre autorité, y compris celle d'un Eltsine.

Comment fonctionne l'économie russe, quel est son statut juridique : bien malin qui peut le dire avec précision, tant s'y entremêlent le public et le privé, l'État et l'économie. Mais ce que l'on voit bien, c'est comment les bureaucrates usent de façon privée de la chose publique, comment la puissance publique est la condition sine qua non de la puissance sociale.

Pendant que les barons de la bureaucratie se disputent des secteurs de l'économie – les péripéties de l'affaire Tchoubaïs sont liées à la prochaine privatisation du géant pétrolier Rosneft –, l'économie russe n'en finit pas de se



Anatoly Tchoubaïs.

délabrer. Cette année encore la production de biens réels a diminué, tandis que la spéculation battait son plein. La tempête qui a balayé les Bourses asiatiques a fait s'effondrer celle de Moscou. Le 12 novembre, une nouvelle chute des cours a obligé à suspendre les cotations, les autorités accusant les spéculateurs locaux de miser sur une dévaluation du rouble et de

prendre le risque de faire fuir des capitaux occidentaux déjà peu enclins à s'investir dans cette économie en ruines.

Mais qu'importe aux Tchoubaïs et autres : leurs « Montagnes d'or » sont souvent en Suisse, à l'abri d'autres montagnes, et surtout de comptes privés !

Pierre LAFFITTE

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

Dernières brochures parues :

- Du Front unique aux différentes moutures de l'Union de la gauche, les relations du PCF et des socialistes (N° 69 – Exposé du Cercle Léon Trotsky du 29 mars 1996)
- Les Kurdes, victimes de la politique impérialiste... et de celle de leurs propres dirigeants. (N° 70 – Exposé du Cercle Léon Trotsky du 8 novembre 1996)
- Le communisme, l'écologie et les écologistes (N° 71 – Exposé du Cercle Léon Trotsky du 13 décembre 1996)
- La mondialisation de l'économie (N° 72 – Exposé du Cercle Léon Trotsky du 14 mars 1997)
- La protection sociale : des assurances contre la révolte ouvrière (N° 73 – Exposé du Cercle Léon Trotsky du 31 janvier 1997)

Prix : 10F – Envoi contre 12F en timbres par brochures

Maroc

APRÈS LES ÉLECTIONS... COMME AVANT !

On ne peut vraiment pas dire qu'il se soit passé quelque chose de nouveau au Maroc lors des élections législatives du 14 novembre dernier.

Certes, ces élections étaient les premières à permettre à la population marocaine d'élire au suffrage universel une Assemblée

nationale. Mais dans la réforme constitutionnelle qui a abouti à cette élection, il y a tellement de garde-fous entre les mains du pouvoir – la présence d'une 2^e chambre désignée au suffrage universel indirect le 5 décembre prochain, où seront sur-représentées les campagnes ; la nomination du nouveau gouvernement par le roi seulement à la mi-janvier ; les

multiples trucages (1 072 cas de fraude selon l'UFSP, l'achat des voix, les pressions sur les électeurs) – que finalement la seule chose marquante de ce processus est que l'opposition lui a pratiquement donné son quitus.

En revanche, et on le comprend, tout cela ne semble qu'avoir modérément séduit les électeurs marocains : il n'y a eu que 58 % de votants. L'opposition sort de ces élec-

États-Unis

L'exposition aux radiations

ON PEUT PRÉVENIR KODAK...
MAIS PAS LA POPULATION!

Dans son numéro 575 du 10 novembre 1997, le bimensuel trotskyste américain *Spark*, dénonce l'attitude criminelle des gouvernements des USA qui n'ont pas permis et ne permettent toujours pas à la population de se protéger des conséquences des radiations dues aux essais nucléaires passés. Nous publions ci-dessous l'essentiel de l'article, qui illustre à quel point les gouvernants sont plus respectueux des intérêts financiers des entreprises que de la santé de la population. Apparemment, la vie d'un homme mérite moins de respect... qu'une pellicule photo !

« En 1982, le Congrès a mandaté l'Institut National contre le Cancer pour enquêter sur l'augmentation des cancers de la thyroïde causée par l'exposition aux radiations nucléaires. Quinze ans

plus tard, l'Institut en question annonce qu'il y a eu entre 10 000 et 75 000 cas de ce type.

Si les personnes qui ont été exposées aux radiations le savent et agissent rapidement, ce cancer se guérit bien. Le problème c'est que la plupart ne savent pas qu'elles ont été exposées à des radiations. L'origine de l'exposition de la plupart des personnes est pourtant bien connue. Des radiations dues à une explosion atomique atteignent le sol et contaminent les plantes à l'iode-131 qui est radioactive. En mangeant cette herbe, les vaches et les chèvres font passer l'iode-131 dans leur sang. Et c'est lorsque les hommes boivent ce lait que l'iode-131 est amenée dans la glande thyroïde où elle engendre un cancer.

Les informations que l'on ne possède pas, ce sont les dates et les lieux de ces explosions nucléaires, informations qui permettraient de reconstituer la trace des retombées. Le gouvernement a toujours refusé de divulguer ces informations en invoquant la "sécurité du territoire national".

Plus exactement, le gouvernement a refusé de fournir ces informations aux personnes qui ont pu être exposées aux radia-

tions. En revanche il les a fournies... à Kodak et à d'autres fabricants de pellicules avant même que les explosions aient eu lieu.

En effet, en 1945, un physicien de la compagnie Kodak découvrit que certaines pellicules étaient brouillées. Il remonta au matériau utilisé pour l'emballage des pellicules. Il s'agissait de balle de blé cultivé dans l'Indiana qui avait absorbé de l'iode-131 lors du premier essai nucléaire effectué au Nouveau-Mexique.

Cet essai fut tenu secret. Mais Kodak, qui avait une usine de traitement de l'uranium à Oak Ridge dans le Tennessee, faisant partie du projet Manhattan, eut accès à des informations internes.

En 1951, des pellicules Kodak furent de nouveau brouillées dans l'usine de Rochester dans l'État de New York. Il s'avéra que cette usine était située en "zone rouge", lorsque des vents et de la pluie en provenance des sites utilisés pour les essais nucléaires au Nevada humidifiaient les retombées de ces essais. Kodak poursuivit alors la Commission à l'Énergie Atomique en justice pour l'obliger à avertir Kodak et les autres fabricants de pellicules avant les explosions, afin qu'ils

puissent protéger les pellicules. Et l'agence gouvernementale leur rendit désormais ce service.

Les personnes, en revanche, n'ont jamais été averties par le gouvernement. Ni avant les explosions ni après. Même aujourd'hui, aucune tentative n'a été faite pour retrouver les personnes qui avaient été le plus exposées à l'iode-131 et les examiner avant qu'il ne soit trop tard. Le résultat, c'est que des milliers d'entre elles sont déjà mortes d'un cancer de la thyroïde, alors que cela aurait pu être évité. »

LA VIE DE
MUMIA ABU-
JAMAL RESTE
MENACÉE

L'ancien militant noir Mumia Abu-Jamal, emprisonné depuis quinze ans aux États-Unis pour un crime qu'il n'a pas commis, reste sous la menace d'une condamnation à mort, suspendue depuis deux ans grâce à une campagne internationale de protestation. Il dépend de la juridiction de l'État de Pennsylvanie. Or celle-ci vient d'être encore durcie.

Auparavant, le gouverneur de cet État ne pouvait décider une remise de peine, dans le cas d'une peine de prison à vie ou d'une peine de mort, qu'à la condition qu'une commis-

sion de cinq membres, appointée par le gouverneur et chargée d'examiner le cas, ait voté dans ce sens à la majorité simple. Il ne le fera désormais que si la commission en a décidé à l'unanimité. En même temps, la composition de cette commission a été changée. Un des experts a cédé la place à une victime d'un crime.

L'ancien système était déjà très contraignant puisque les remises de peine sont très rares dans cet État. L'actuel gouverneur, Ridge, n'en a jamais signé aucune, et son prédécesseur, deux seulement, chaque fois pour des peines de prison à vie. Il faut dire que la composition de la commission est depuis longtemps l'objet d'une contestation de certains juristes, puisqu'elle regroupe deux membres, un politique et un juriste, peu enclins à s'opposer au gouverneur.

N'arrivant pas à obtenir la révision du procès, les défenseurs de ce prisonnier politique sont inquiets sur le sort d'Abu-Jamal. Ce durcissement juridique leur semble de mauvais augure. Ils espèrent pouvoir à nouveau attirer l'attention de l'opinion publique internationale en organisant en protestation, un « tribunal international populaire » qui devrait siéger début décembre à Philadelphie et démonter la machination dont Abu-Jamal est la victime, pour tenter d'obtenir enfin la révision du procès.

J.F.

tions avec un pourcentage moindre que lors des précédentes élections de 1993, et, fait nouveau, les islamistes (du moins ceux d'un parti modéré quasiment suscité par Hassan II) ont neuf élus sur 325 députés.

Alors, cette opération d'Hassan II visant à donner, sous la pression des institutions internationales, une apparence de jeu parlementaire un peu plus crédible pour masquer sa dictature, en ayant auparavant pris une multitude de précautions pour que rien ne puisse déraiser vers l'expression réelle de quelque mécontentement que ce soit, risque de ne pas convaincre grand monde.

Le Maroc reste ce pays perclus de misère et d'oppression, où la prison de Tazmamart et ses emmurés vivants reste encore présente dans bien des mémoires, où l'on assassine encore, comme au printemps dernier, des syndicalistes, où le

chômage atteint 20 % de la population active urbaine, où l'analphabétisme est de 50 %, le taux le plus élevé du

Maghreb et où la population a trop de comptes à régler avec la dictature d'Hassan II pour que celui-ci envisage de lui donner

des moyens réels, ne serait-ce que pour s'exprimer.

Nelly MEYER



Un militant socialiste de l'USFP durant la campagne. La gauche n'a fait que cautionner la farce électorale.

Le 25 novembre, les organisations syndicales ont appelé les 11,6 millions de retraités à une journée nationale d'action, marquée par diverses manifestations et délégations auprès des préfets et des groupes parlementaires.

Les retraités sont confrontés à une baisse constante de leur pouvoir d'achat et s'ils sont aujourd'hui de plus en plus nombreux, car l'on vit plus longtemps, les retraités des classes populaires, anciens travailleurs et aussi anciens chômeurs, vivent de plus en plus chichement en se privant de tout superflu. Et pourtant, ils cotisent de plus en plus longtemps.

Pour les salariés du secteur privé en particulier, la durée de cotisation ouvrant droit à une retraite à taux plein est passée, entre 1994 et aujourd'hui, de 150 à 160 trimestres, soit quarante ans de cotisations. Les fonctionnaires sont logés à un peu meilleure enseigne puisque les 37 années et demie de cotisations n'ont pas été touchées... grâce au mouvement de novembre-décembre 1995.

Selon les statistiques de la Caisse nationale des retraites, la pension moyenne versée se monte à 6 000 francs. C'est déjà peu, mais comme il s'agit d'une moyenne, cela signifie

que de nombreux retraités touchent beaucoup moins. À l'heure actuelle, 15 % des retraités perçoivent seulement le minimum versé par le régime général, soit 3 210 francs, auxquels peuvent s'ajouter 1 000 francs versés par le régime complémentaire, soit dans ce cas un total mensuel de 4 210 francs. Quelles prouesses faut-il faire, et surtout quelles privations faut-il accepter pour vivre avec cela ?

Les organisations syndicales réclament la revalorisation de ces plus basses pensions au niveau du Smic net (5 239 F net pour 169 heures de travail par mois), ainsi que l'indexation des pensions de retraite sur les salaires et non plus sur le coût de la vie comme c'est le cas depuis les lois Balladur de 1993. Elles demandent aussi le retour au calcul des pensions sur la base des dix meilleures années, au taux plein, pour 37,5 ans de cotisation.

La condition des retraités



**NON
AUX**

**RETRAITES
PEAU DE CHAGRIN!**

ne s'est pas améliorée depuis l'arrivée du gouvernement Jospin. L'indexation des retraites sur les salaires, inscrite dans le programme électoral de Jospin, est restée lettre morte. Certes, une telle indexation serait largement insuffisante pour mettre à niveau les

retraites puisque les salaires eux-mêmes sont à la traîne et que, de ce côté-là aussi, les promesses de Jospin restent dans les tiroirs.

Autant dire que retraités comme salariés se trouvent aujourd'hui confrontés aux mêmes problèmes : celui d'une

grave diminution de leur pouvoir d'achat, d'une dégradation constante de leurs conditions de vie et face à la nécessité de lutter tous ensemble contre de mêmes ennemis, patronat et gouvernants.

Lucienne PLAIN

DE PLUS EN PLUS DE SALARIÉS PAUVRES POUR DES PATRONS DE PLUS EN PLUS RICHES

Une enquête du ministère de l'Emploi qui porte sur une dizaine d'années vient de révéler le chiffre : aujourd'hui, en 1997, 2,8 millions de salariés ne gagnent que 5 000 francs par mois. Un salarié sur 6 gagne moins de 4 867 F net exactement, soit moins que le SMIC qui est à 5 239 francs net. Ainsi, cela fait longtemps que le salaire minimum n'existe plus dans les faits, même s'il reste le nom de SMIC. Il existe d'autant moins que, parmi ces presque 3 millions de travailleurs et de travailleuses, beaucoup touchent moins de 3 650 francs net par mois.

Ces salariés pauvres sont de plus en plus nombreux. Ils représentaient 11,4 % des salariés en 1983. Ils représentent aujourd'hui, en 1997, 15,1 %. Et sur ce nombre les très bas salaires ont doublé. Enfin, pour compléter ce tableau catastrophique, la probabilité de percevoir un très bas salaire sans discontinuer pen-

dant 3 ans est passée de 5,1 % en 1983-85 à 7,9 % en 1994-96.

Depuis des années, les patrons ont développé les contrats précaires de toutes sortes, contrat à durée déterminée et autres, et ils ont développé aussi le travail à temps partiel. Un salarié sur 5 travaille à temps partiel, et dans la très grande majorité des cas ce n'est pas un choix de sa part, bien évidemment. Cela veut dire que les entreprises qui embauchent, embauchent de plus en plus souvent à temps partiel.

C'est une pratique bien connue dans le commerce, où les grandes surfaces embauchent des femmes, en particulier, selon un « temps partiel » qui ne veut pas dire que les travailleuses concernées ont des journées moins longues que les autres. On peut très bien commencer le matin à l'ouverture du magasin, puis interrompre et ne reprendre son travail que vers 17 heures.

On peut donc être bloqué pendant toute une journée, de 7 heures à 20 heures ou même plus tard, tout en n'accomplissant et en n'étant payé que pour un horaire partiel.

Depuis peu, les grandes entreprises industrielles se mettent aussi à embaucher à temps partiel. Ainsi, Renault à Douai a fait appel dernièrement à 800 ouvriers à temps partiel, en équipe de nuit uniquement, et pour 7 mois. Ces ouvriers gagnent 4 000 F par mois pour un travail de nuit de 20h35 à 1 heure du matin. Il faut rappeler au passage que ces contrats à temps partiel ont ouvert le droit à des exonérations de charges pour le patron ! D'autres usines Renault embauchent aussi, pour une durée indéterminée, des ouvriers à temps partiel, et même uniquement des ouvriers à temps partiel. Et c'est sur ces travailleurs-là que la direction fait pression, plus encore que sur les autres, pour le travail du samedi par exemple.

Les patrons continuent à utiliser un rapport de force qui leur est, pour l'instant, favorable, pour faire travailler toute une partie de la classe ouvrière comme ils le veulent, quand ils le veulent, et avec un très bas salaire, leur permettant, de ce fait, aussi, de faire pression plus facilement. Voilà le secret de polichinelle des énormes profits que font la plupart des grandes entreprises aujourd'hui : la sur-exploitation des travailleurs.

Aline RETESSE

LE SMIC DANS LE COLLIMATEUR

Le ministre de l'Emploi Martine Aubry a récemment expliqué aux députés que le gouvernement devrait bientôt s'attaquer à une réforme du SMIC. Pas dans les intérêts des smicards et des bas salaires, mais parce que le maintien du SMIC poserait un problème aux entreprises dites « de main-d'œuvre » dans le cadre du projet du gouvernement sur le passage de l'horaire légal de 39h à 35h.

Les « experts » au service des patrons expliquent en effet que, si le gouvernement tient la promesse qu'il a faite pour les bas salaires – pas de baisse de rémunération dans ce cas, et 35h payées 39 –, cela reviendrait, en tenant compte du niveau actuel du SMIC, à faire passer le SMIC horaire de 39,43 francs à 43,92 francs.

Évidemment, ce ne serait pas du luxe... pour les smicards. Mais c'est une occasion de plus pour les patrons de revendiquer. Ils ont fait leurs calculs, ils savent bien qu'une loi sur les 35 heures, si jamais elle finit par être votée, leur offrirait bien des avantages.

En particulier, la liberté de garder des horaires de travail effectif de 39 heures ou plus, avec la seule contrainte de payer les heures au-dessus de 35 heures en heures supplémentaires, avec en échange de cet effort des « compensations » conséquentes : les « efforts » exigés des salariés en échange en matière de flexibilité, de « modération » des salaires, etc.

Mais tant qu'à faire, le patronat voudrait bien, en prime, obtenir une remise en question du SMIC !

Et s'il ne tient qu'au gouvernement, il est probable qu'il l'aura, sa réforme. Peut-être pas sous la forme brutale où il la demande depuis longtemps, c'est-à-dire l'annualisation du salaire minimum, mais il semblerait que le gouvernement s'oriente plutôt vers une nouvelle baisse des charges sur les bas salaires. D'après le quotidien pro-patronal *La Tribune*, les services de Martine Aubry seraient en train de plancher sur la question...

S.F.

ETG Chausson
Gennevilliers (Hauts-de-Seine)

« **PAS LE**

MOMENT DE LÂCHER! »

Après cinq jours de grève, d'occupation et une nouvelle « occupation surprise » (siège de la DIAC), par près de 400 grévistes déterminés, la direction d'ETG-Chausson à Gennevilliers a convoqué une négociation le mardi 18 novembre à 17h. Visiblement la direction générale de Renault avait pesé dans ce sens, car après plusieurs mois de lutte, notre combativité commence à lui poser des problèmes. D'ailleurs les négociations à ETG furent suspendues pendant deux heures, le temps que le directeur aille prendre ses ordres à Billancourt.

Le lendemain matin, le mercredi 19, les résultats des négociations furent annoncés à l'assemblée : finalement Renault s'engageait à ce que « tous les sur-effectifs » soient couverts par des mesures de volontariat et donc qu'il n'y ait pas « d'excédentaires désignés et donc pas de licenciement. » Pour y parvenir, la direction améliorerait les conditions de départ en PRP avec une prime de 10000F, Renault s'engageait à reclasser 20 personnes dans le groupe et ETG trouvait 10 « emplois nouveaux » dans l'usine même.

À l'AG, nous étions conscients d'avoir fait reculer la direction sur ces 20 à 40 licenciements, objectif immédiat de ce moment. Après les grèves de juillet, nous avions déjà

obtenu que les mesures « de Robien » incluses dans le plan se fassent sans diminution de salaire (mais avec modération salariale sur 3 ans). Bien évidemment les 4 mois de lutte, manifestations, grèves et occupations successives ont permis d'obtenir des résultats non négligeables : au moins, le plan imposé par la direction se fait sans qu'on touche à nos salaires et sans qu'aucun camarade se retrouve à la rue. Mais le problème reste entier.

D'ailleurs, rien ne nous dit que la direction tiendra sa parole, elle nous a d'ailleurs habitude au contraire et surtout ce plan n'est qu'une étape vers la fermeture définitive de l'usine. Notre revendication reste donc : pas l'un d'entre nous ne doit se retrouver sur le carreau. Le mercredi 19 au matin, c'est en tenant compte de tous ces événements que fut votée uniquement la suspension de la grève, après avoir obtenu l'engagement que la vingtaine de sanctions infligées aux grévistes soient abandonnées et que 40% des heures de grève soient payées.

La reprise effective n'eut lieu que le jeudi 20, après des AG et défilés dans l'usine, et après la décision du principe d'une AG regroupant tout le personnel aux changements d'équipe qui se tiendrait le mardi suivant et au minimum toutes les semaines.

Après plusieurs mois, nos actions inquiètent la direction de

Renault, ce n'est pas le moment de relâcher la pression afin de leur imposer, à elle et au gouvernement, des garanties sociales couvrant l'ensemble des salariés. Car quel que soit le délai, c'est la fermeture de l'usine qui nous guette. Le minimum à obtenir, ce serait des mesures d'âge exceptionnelles à 50 ans, des reclassements chez Renault et toutes mesures empêchant quiconque de se retrouver à l'ANPE dans l'avenir, bref les mêmes mesures qui ont été imposées à Chausson Creil il y a à peine deux ans.

Mardi 25 novembre, c'est toujours à près de 350 qu'une assemblée générale s'est tenue au changement d'équipes. Une fois de plus l'accent fut mis sur le fait qu'il serait suicidaire de croire que nous avons quelques mois de répit. Depuis plusieurs mois de lutte, nous posons visiblement un « problème » à Renault et sans doute aux pouvoirs publics. C'est donc maintenant qu'il faut pousser l'avantage pour obtenir d'eux des garanties claires.

Une motion dans ce sens a été adoptée par l'AG, qui sera envoyée au Premier ministre. Nous nous préparons maintenant à aller chercher la réponse tous ensemble. Comme le disait un gréviste : « *Il faut que ces gens sachent que nous sommes des Pitt-Bull, quand on tient, on ne lâche plus.* »

Correspondant LO

Jeumont Schneider Lyon

LES LICENCIÉS

Manifestation en 1995

DE 1995 VONT ÊTRE RÉINTÉGRÉS

La cour d'appel vient de confirmer le jugement des Prud'hommes qui annulait le plan social de Jeumont-Schneider à Lyon et condamnait la direction à réintégrer les licenciés et à leur payer une indemnité égale aux salaires qu'ils auraient dû percevoir depuis mai 1995. Les juges donnent raison aux salariés en expliquant qu'un plan social, c'est fait pour éviter les licenciements... et que, puisqu'il y en a eu, c'est que le plan social est nul.

L'entreprise JST est une filiale du groupe Schneider de Pineau-Valenciennes, qui avait toujours fait des profits rapportant des dividendes importants aux actionnaires. Aussi les travailleurs s'étaient-ils mobilisés contre ces licenciements. Une grève d'une quinzaine de jours avait été suivie par une grande majorité du personnel. Cela n'avait pas suffi à faire reculer Schneider.

21 des salariés licenciés avaient saisi les Prud'hommes pour demander leur réintégration et des dommages et intérêts. Après deux ans

et demi de procédure, ils vont donc obtenir satisfaction puisque la direction doit appliquer le jugement dans un délai d'un mois, sinon elle devra payer 1000F par jour de retard à chaque réintégré.

Dans les ateliers, les ouvriers sont très contents, tandis que certains chefs se refusent à admettre le retour des compagnons qu'ils avaient désignés au licenciement. Le directeur n'a d'ailleurs pas été revu à l'usine depuis l'annonce du jugement : il aurait la grippe, paraît-il. Les réintégrés sont venus rencontrer le chef du personnel qui leur a confirmé, pâle et la mine défaite, qu'il allait les convoquer pour organiser la réintégration.

Côté ouvriers, le moral est donc au plus haut et les discussions portent sur les moyens de se faire payer les journées de grève de 1995. Car il est bien évident pour tous que la direction doit assumer toutes les conséquences de ce qu'elle a fait.

Correspondant LO

Ditechna Dunkerque

HUITIÈME SEMAINE DE GRÈVE

Vendredi 21 novembre, la direction du groupe textile Dickson Constant et les syndicats CGT et CFDT, qui représentaient les ouvrières de Ditechna en grève depuis le 1^{er} octobre contre la baisse des salaires, ont été entendus par la commission départementale de conciliation en préfecture de Lille.

Constant, le patron de Dickson, y a repris en gros son plan, proposé le 5 novembre et qui avait été refusé par les grévistes. Les salariées auront jusqu'au 1^{er} mars 1998 pour se prononcer sur les nouvelles conditions de travail et de rémunération. Si elles les refusent, elles seraient individuellement licenciées.

Pour le moment, la direction a renoncé à supprimer le « salaire minimum Dickson » de 41,70F. Mais elle ne le revalorisera pas tant que le SMIC ne l'aura pas rattrapé. Cela revient à baisser tous les salaires de base au

SMIC dans un délai de moins de deux ans. La direction veut toujours mettre tous les travaux au rendement et pouvoir, en déplaçant les ouvrières d'un poste à l'autre, ne pas leur verser la prime de productivité, tout en leur ayant fait faire une grande partie du mois le travail exigé. Cela, les grévistes le refusent absolument et elles continuent d'exiger la fin du travail au rendement.

Enfin, la direction exige que les ouvrières renoncent, pour pouvoir reprendre le travail, à leur plainte aux Prud'hommes concernant la suppression de leur pause de vingt minutes il y a quelques années. Ce chantage des patrons les a scandalisées. D'autre part, les quelques reculs de la direction depuis le début de la grève ne suffisent pas. Aussi, samedi 22 novembre, l'assemblée des grévistes s'est prononcée contre les propositions des patrons et pour la poursuite de la grève.

GEC-Alsthom Belfort

RACKET À GRANDE VITESSE SUR LES SALAIRES

À la Traction, le secteur ferroviaire de l'usine GEC-Alsthom de Belfort, la direction vient d'annoncer 41 jours de chômage technique, sur un an, pour près de mille salariés qui y travaillent. En plus du plan de suppression de 289 emplois programmé jusqu'à fin 1998, c'est une attaque directe contre les salaires. Chacun a eu vite fait de calculer la perte, puisque l'indemnisation prévue est de 29F de l'heure (dont 16F payés par les ASSE-DIC). Les patrons ont ainsi prévu de nous ponctionner environ l'équivalent d'un mois de salaire dans les prochains mois!

Contre ce racket annoncé, nous étions 150 à débrayer le jeudi 20 novembre, lors de la réunion du Comité d'entreprise. Nous sommes allés dire au patron que, s'il maintient les jours de chômage, alors, qu'il les paie intégralement! Il a maintenu sa décision qui prend effet dès la fin de ce mois, avec 2 jours, et en même temps il a annoncé qu'il était prêt à envisager des négociations sur la réduction du temps de travail... mais avec perte de salaire!

Voilà maintenant des années que les patrons de GEC-Alsthom justifient leurs attaques par un manque de commandes. Mais, baisse de charge ou pas, les bénéfices officiels de GEC-Alsthom sont encore cette année de 1,6 milliard de francs. Tchuruk, le PDG d'Alcatel-Alsthom, racontait aux actionnaires en juin dernier que le « ferroviaire » était en train de retrouver une « deuxième jeunesse »... pour eux.

À peine le chômage technique annoncé, la direction commence déjà à dire qu'il faudra absolument tenir les délais de fabrication (commande de locomotives pour la Belgique et de TGV pour la Corée, par exemple). Ainsi les jours de chômage seraient décalés pour quelques-uns et, pour tous, il y aurait une augmentation de la charge de travail... Tout cela agrémenté d'une paie en moins, sous prétexte de baisses des commandes. GEC-Alsthom ne manque pas de culot!

Correspondant LO

Regroupement dans les assurances

LA VALSE DES MILLIARDS

On ne sait pas encore qui, du géant allemand de l'assurance Allianz ou de la compagnie italienne Generali, réussira à prendre le contrôle des AGF (Assurances Générales de France) dans les semaines qui viennent. Toujours est-il que les grandes manœuvres financières, OPA (offres publiques d'achat), contre-OPA, «amicales» ou «hostiles», surenchères en tout genre, sont bien engagées pour s'emparer de l'assureur français.

Generali, qui avait lancé la première offre à la mi-octobre, était prêt à mettre 55 milliards de francs dans la reprise des AGF. Allianz, qui pendant plus de six mois s'était dit disposé à racheter le GAN (qui doit être prochainement privatisé), a fini par lancer sa contre-OPA sur les AGF et pourrait déboursé plus de 60 milliards pour réaliser l'opération.

On reste ébahi par de telles sommes.

Soixante milliards de francs, cela représente la paye annuelle, plus les charges patronales, pour 500 000 salariés touchant 7 000 F net par mois. Un seul groupe d'assu-

rances peut donc se permettre d'engager cette dépense, sans que cela lui occasionne apparemment le moindre problème, tant il est certain qu'à court terme l'opération sera pour lui rentable.

Les assureurs sont parmi les plus gros intervenants sur les marchés financiers. Ils détiennent une bonne part des actions et obligations, gèrent des patrimoines immobiliers considérables et lorgnent avec intérêt sur les fonds de pension, dont ils espèrent le déblocage prochain en France.

Le journal *Le Monde* du 19 novembre précisait que l'ensemble Allianz-AGF aurait, s'il

voit le jour, un chiffre d'affaires de près de 370 milliards de francs avec un total d'actifs gérés de 1 600 milliards. Son chiffre d'affaires serait alors plus important que celui d'AXA-UAP, mais avec un total d'actifs cependant plus faible, puisque le groupe français AXA-UAP gère 3 000 milliards de francs... presque deux fois le budget annuel de l'Etat français!

Quoi que puisse en dire la presse économique, les opérations financières de ces sociétés n'amènent aucun développement ni aucun investissement réel. Le prétendu développement réalisé par les

assureurs n'est que celui de leurs profits, déjà gigantesques, via une politique de rachats systématiques avec ou sans OPA. Ils se contentent d'acheter des entreprises qui existent, ne créant aucune activité nouvelle. Des sommes considérables dont ils disposent, aucune ne s'investit dans la production de biens utiles. Et les regroupements qui s'opèrent, loin de permettre la création de nouveaux emplois, ne servent au contraire qu'à en supprimer. Le groupe Allianz est d'ailleurs un spécialiste dans le genre, lui qui se vante de diminuer ses effectifs de plusieurs milliers de postes chaque année dans le monde.

C'est presque uniquement dans les placements, dans les opérations spéculatives à grande échelle sur les marchés financiers internationaux, qu'on retrouve les assureurs. Ils font de l'argent pour l'argent, qui au final aboutit dans

la poche d'une petite poignée d'actionnaires.

Combien représenteraient en nombre d'emplois les profits des compagnies d'assurances si on les additionnait? Non pas des dizaines, ni même des centaines de milliers, mais des millions d'emplois. Une seule OPA dans l'assurance représente plus que tout le plan emploi-jeunes de Martine Aubry, qui nous a pourtant été présenté comme un effort exceptionnel pouvant aider à résoudre le chômage.

C'est dire qu'avec une partie seulement des profits des assureurs, on pourrait donner un véritable emploi à des centaines de milliers de personnes, parmi les sept millions qui, dans ce pays, sont chômeurs ou n'ont qu'un travail précaire.

Ce ne serait peut-être pas rentable pour les assureurs, mais cela le serait assurément pour toute la collectivité... et c'est cela qui compte.

Aux AGF (Paris)

Les AGF ce sont 23 000 salariés dans le monde, 15 000 en France, 70 milliards de chiffre d'affaires. Le groupe a été privatisé en mai 1996.

La direction des AGF avait présenté cette opération comme la seule issue pour se développer en trouvant des partenaires financiers. Cependant, pour conserver son indépendance, elle avait rejeté l'option d'un noyau dur d'actionnaires, préférant une grande dilution des propriétaires du capital. Le principal groupe d'actionnaires s'est retrouvé être les salariés, à égalité cependant avec la Société Générale, soit environ 6%.

Les actions, achetées pour la plupart autour de 120 F, sont aujourd'hui proposées au rachat par Allianz à 320 F. La quasi-totalité des salariés, soit 92%, ont acheté des actions. Certains y ont consacré leurs économies, d'autres ont bénéficié de prêts bonifiés. Dès lors il est courant de voir tout un chacun faire le calcul de son bénéfice, tout en sachant d'ailleurs que l'opération de rachat en cours signifiera concrètement l'aggrava-

tion des conditions de travail, un quasi-gel des salaires, des licenciements négociés.

Les OPA suscitent bien évidemment de multiples interrogations et diverses remarques. L'idée qui domine est que les regroupements financiers seraient indispensables pour faire face au grand marché européen et à la concurrence mondiale. Alors on s'interroge, bien vainement, sur qui est le moins grave : l'italien Generali ou l'allemand Allianz.

Mais d'autres savent et disent que de toute façon, quels que soient les nouveaux patrons, ils auront pour objectif de rentabiliser le capital en baissant la masse salariale.

Du côté syndical, et plus particulièrement du côté de la CFDT largement majoritaire dans l'entreprise, le sentiment affiché est à la satisfaction, à peine tempéré par quelques toutes petites réserves. Ainsi,

dans un tract du 21 novembre dernier on peut lire : «La volonté d'Allianz de maintenir l'autonomie et le caractère français des AGF n'est pas neutre. Cela dénote de la part d'Allianz une connaissance assez fine de la susceptibilité française quand il s'agit d'identité (...) Allianz souhaite également conserver le périmètre actuel des AGF. Nous ne pouvons que souscrire à ce choix qui respecte l'équilibre de l'entreprise.»

Comme il faut quand même

dire un petit quelque chose qui ait un semblant de caractère social, la CFDT poursuit : «Allianz prend également des gants en soutenant l'approche de la direction en matière de politique sociale. Nous sommes ouverts à ces propos, avec une prudence toute syndicale.». Soutien aux patrons actuels, soutien aux patrons futurs, la CFDT est sûre de ne pas se prendre les pieds dans le tapis vert. Et pour que les choses soient bien claires le tract affirme :

«Si le groupe allemand envisage des relations avec nous du même type que celles généralement tenues en Allemagne, cela nous convient.»

Les patrons sont satisfaits d'eux-mêmes, tout comme le syndicat majoritaire. Les employés quant à eux sont dans l'attente ou craignent l'avenir. Mais il peut suffire d'un geste provocateur de la part de la direction (présente ou à venir) dans son offensive, pour que la situation change du tout au tout.

Correspondant LO



Chez Allianz
Charenton
(Val-de-Marne)

L'OPA VUE PAR LES EMPLOYÉS

Quand on gagne 8000F par mois, on imagine difficilement ce que peut bien signifier concrètement 60 milliards de francs. C'est le cas pour la plupart des employés d'Allianz dont environ 1500 travaillent au siège social à Charenton, en banlieue parisienne.

Pour tous une chose est cependant certaine : les patrons d'Allianz ne peuvent pas dire qu'ils n'ont pas d'argent pour maintenir les emplois et augmenter les salaires.

Depuis des années, c'est pourtant ce que la direction a prétendu, en particulier à l'occasion du plan dit « social » de 1992-1993, à l'occasion duquel près de 350 salariés ont été poussés au départ. Quatre ans après, certains sont Rmistes. Et aujourd'hui, dans le même temps où Allianz lance son OPA sur les AGF, la direction du groupe en France favorise un plan de départ en préretraite pour les plus de 55 ans, à seule fin de diminuer la masse salariale. Rien d'étonnant alors qu'à l'annonce de l'OPA, la réflexion la plus souvent entendue était : « *Ce n'est pas bon pour nous, tout ça.* »

Les employés d'Allianz savent en effet très concrètement pour l'avoir vécu, ce que peut vouloir dire un regroupement de compagnies d'assurances. Le personnel qui travaille actuellement à Charenton provient d'une demi-douzaine de compagnies rachetées ou fusionnées. Et les effectifs n'ont cessé de diminuer depuis des années, de près de 3000 salariés en 1991, à à peine 2000 aujourd'hui.

Un simple exemple : la dernière compagnie rachetée par Allianz en France, la compagnie suisse Elvia, employait 180 salariés il y a deux ans. Il n'en reste plus guère qu'une soixantaine aujourd'hui à Charenton. Cela s'est fait sans « licenciement sec », c'est-à-dire uniquement par pression et intimidation, avec une petite somme proposée au départ « volontaire ».

Alors, la perspective d'un regroupement avec les AGF ne peut manquer de faire penser à tous que le scénario sera encore une fois le même. « *Combien de centaines de suppressions d'emplois ?* » se demandent à haute voix les employés. Et ceux qui sont les plus en colère affirment : « *C'est vraiment dégueulasse, avec tous les milliards qu'ils ont !* »

Autant dire que les communiqués publiés par la direction, qui se réjouit de l'OPA, ne convainquent vraiment personne.

Correspondant LO

Kodak Chalon-sur-Saône
(Saône-et-Loire)



RECHERCHE 200 VOLONTAIRES POUR LICENCIEMENT

À grand renfort médiatique, tout le monde a appris il y a 15 jours que Kodak voulait réduire ses effectifs de 10% dans le monde. La direction de Kodak en France n'excluait pas les licenciements secs, mais a annoncé que ces suppressions d'emplois ne concerneraient pas les gens de production. D'emblée, c'était une façon de diviser l'usine en deux, entre les gens de production non visés par le plan et qui pouvaient se sentir ainsi rassurés, et les autres (employés des bureaux, techniciens et cadres, recherche, maintenance...)

Du coup, pendant les dix jours qui ont suivi l'annonce du PDG de Kodak le 11 novembre, les discussions portaient surtout sur « qui » et « combien » allaient être licenciés, sous quelle forme, etc. Et tout le monde d'attendre le Comité extraordinaire d'entreprise prévu le 21 novembre pour en savoir plus.

En fait, ce genre de débat, « touché » ou « non touché », tel que l'a fixé la direction, est déjà une façon de nous faire accepter le principe de ces suppressions

de postes et de nous faire oublier les bénéfices records de l'an dernier (7,3 milliards de francs pour le groupe au niveau mondial), ceux de cette année (4,3 milliards entre janvier et septembre), et surtout l'augmentation de productivité prévue pour les années à venir, qui ne manquera pas d'avoir des répercussions sur les conditions de travail de tout le monde.

Vendredi 21 novembre, à l'usine Kodak de Chalon-sur-Saône, l'encadrement nous a réunis dans chaque atelier pour nous dévoiler le plan de la direction : 175 à 198 postes sur 2600 seront supprimés d'ici fin 1998, selon un plan de départ « au volontariat » financé entièrement par Kodak. En même temps, la direction laissait entendre que les modalités de départ seraient négociées avec les syndicats dans l'après-midi. Mais au cours de cette réunion avec les syndicats, la direction n'a pas manqué de souligner qu'elle pouvait se passer d'eux et n'avait pas besoin de leur accord pour appliquer son plan !

Dans l'usine, 400 personnes pourraient répondre aux critères fixés par la direction. Ceux qui se sentent concernés, les plus de 53 ans, ne se voient pas partir après 30, 40 ans de cotisations, avec 65% du salaire brut et 2 mois de prime de départ, soit à peine plus que le smic net pour une partie d'entre eux. Et beaucoup disent que tout n'est pas clair, comme le calcul des retraites par exemple... Pour l'instant, l'ambiance est donc à la méfiance. Mais la direction ne laisse qu'un mois pour se porter volontaire. Et la question que certains se posent par ailleurs, c'est de savoir ce que la direction va décider si elle ne trouve pas les 175 « volontaires » qu'elle cherche.

De toute façon, quelles que soient les mesures que les patrons vont nous annoncer, elles nous toucheront tous à un moment ou à un autre. Alors, plutôt que d'attendre et commenter ses initiatives, mieux vaudrait se préparer à riposter !

Correspondant LO

CHR de Rennes

Une travailleuse, contractuelle depuis plus de 6 ans, a récemment reçu une convocation pour un « entretien préalable » à licenciement.

Elle est entrée au CHR pour la première fois en 1985 et y travaille en continu depuis décembre 1991 mais, parce que dans le secteur où elle travaillait depuis plus d'un an les postes vont désormais être occupés par des titulaires, la direction l'a convoquée pour mettre fin à son contrat en prétextant qu'on n'a plus besoin d'elle !

C'est scandaleux ! A qui la direction compte-t-elle faire croire qu'il n'y aurait pas de travail pour elle ? Devant les réactions à l'annonce de cette convocation, elle a commencé à recu-

ler en proposant à notre collègue un emploi à temps partiel. C'était tout aussi inacceptable. Et c'est à une centaine que nous nous sommes retrouvés devant la direction pour lui dire qu'il fallait que notre collègue reste au CHR avec un emploi à 100%.

Le directeur a annoncé que son souhait était qu'elle reste effectivement à l'hôpital, qu'il s'efforçait de la reclasser et avait déjà « trouvé une piste » en quelques jours. Mais « *que ce n'était pas une chose facile* ».

Une manifestante s'est alors empressée de lui dire que « certains

qui ont détourné des millions n'ont pas eu de mal à être reclassés ». Elle faisait ainsi allusion à l'ancien infirmier général, qui vient d'être mis en examen. Il aurait détourné 1,50 million de francs dans une Association de formation permanente privée pour les cadres, dont il était le trésorier.

Les manifestants ont clairement dit qu'ils n'accepteraient pas que notre collègue soit licenciée et que, si la direction n'avait pas compris le message, ils reviendraient encore plus nombreux ! Décidément son mauvais coup ne passe pas.

UNE SAINTE RÉACTION !

3^e collège de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis)

LA DÉTERMINATION EST PAYANTE

Au troisième collège de Saint-Ouen (93), les personnels poursuivent leur mouvement de grève qui a démarré le 6 novembre.

Ce superbe collège flambant neuf – sans nom mais avec beaucoup de problèmes – a ouvert ses portes à la rentrée de septembre dans des conditions déplorables : manque de surveillants (moins de deux pour 520 élèves), manque de gardien, manque de personnel de nettoyage (deux agents pour 6 000 m²), manque d'infirmière, de secrétaire.

Les professeurs avaient dû prendre les élèves sans manuels scolaires, sans matériel informatique, sans installations sportives, sans livres à la bibliothèque. Une classe n'avait pas de professeur de mathématiques depuis la rentrée. Le courrier envoyé aux autorités étant resté sans réponse, les parents d'élèves occupèrent les locaux adminis-

tratifs le 4 novembre et les personnels se mettaient en grève le 6.

L'ensemble des personnels fut, dès le départ, dans le mouvement avec le soutien actif de la Fédération des parents d'élèves. Les grévistes demandaient un professeur de mathématiques, deux surveillants, un gardien, deux agents de nettoyage, une infirmière, un secrétaire et la satisfaction des besoins en matériel. Au cours du mouvement, ils ajoutèrent l'inscription au plan antiviolence lancé à grand bruit par le gouvernement tout récemment.

À l'issue d'une première entrevue au ministère de l'Éducation nationale le 7 novembre, un professeur de mathématiques fut nommé et arriva quelques jours après. Mais les grévistes n'avaient pas l'intention d'en rester là. Au fil des jours leur détermination et leur cohésion ne

firent que se renforcer et cela fit ouvrir les portes de l'inspection académique, du rectorat et du ministère... La presse, les radios et la télévision furent alertées, les élus (député, maire de Saint-Ouen) contactés, les établissements scolaires de la ville informés et vendredi 21 novembre, un certain nombre d'établissements de la ville de Saint-Ouen se mirent en grève et défilèrent avec les grévistes dans les rues de la ville, en signe de soutien et pour réclamer aussi l'inscription au plan antiviolence.

Est-ce la crainte que le mouvement ne fasse tache d'huile qui fit s'ouvrir les portes du ministère une seconde fois ? En tout cas, au fil des jours et des semaines, les grévistes ont arraché une à une une grande partie de leurs revendications. Outre le prof de math, ils obtenaient un demi-poste administratif, un demi-poste d'agent de service et le maintien pour l'année d'un agent contractuel, un demi-poste d'infirmière, deux emplois-jeunes dès le premier décembre et trois autres en janvier et l'ar-

gent pour les moyens matériels était débloqué.

La deuxième entrevue au ministère, le vendredi 21 novembre, porta sur la demande de deux surveillants et sur le paiement des jours de grève. On promit les deux surveillants en échange de quoi les grévistes étaient priés de reprendre gentiment le travail. Mais ceux-ci, méfiants, demandèrent une notification écrite. Ils eurent raison. Car l'inspection académique revient sur les promesses du ministère et accorde 32 heures de surveillance à faire par un maître de demi-pension et a décidé de ne pas payer les jours de

grève, excepté trois.

Mais les grévistes ne l'entendent pas de cette oreille. Estimant que l'ouverture du collège dans des conditions déplorables n'est pas de leur fait et qu'ils ont agi uniquement dans l'intérêt des élèves et de l'Éducation nationale, ils demandent l'intégralité du paiement des jours de grève, préalable à toute reprise du travail.

À l'heure où ces lignes sont écrites, les grévistes sont toujours aussi déterminés et les parents toujours aussi solidaires. La grève continue donc !

Correspondant LO

La mairie de Paris endettée

DE L'ARGENT QUI N'EST PAS PERDU POUR TOUT LE MONDE

Dans un rapport consacré aux finances de la Ville de Paris entre 1990 et 1993, la Chambre régionale des comptes n'est pas tendre pour la gestion du tandem alors aux commandes : Chirac et Juppé, adjoint chargé des finances. Elle évoque une gestion hasardeuse, dénonce les irrégularités flagrantes et condamne la politique de petits cadeaux pratiquée par l'Hôtel de Ville.

Aujourd'hui, la mairie de Paris est, (comme beaucoup d'autres municipalités) endettée (900 millions de remboursement d'emprunts en 1997, un milliard en 1998), endettement dû entre autres au désengagement de l'État dans les finances municipales depuis le début des années 1990, mais surtout à une politique d'emprunts pour financer de très grandes opérations foncières. Certes, la crise immobilière de ces dernières années a mis à mal les finances de la ville. Mais durant toutes les années 1980, sous la conduite de Chirac et Juppé, la mairie de Paris n'a pas été la dernière dans la course à la spéculation immobilière. Elle a multiplié les zones d'aménagement concerté, rasé des quartiers, expulsé les familles aux revenus modestes, construit des logements sociaux mais surtout dits intermédiaires (qui rapportent plus car ils s'adressent à une clientèle qui a les moyens de payer un fort loyer). Et si

aujourd'hui, une partie de ces opérations sont déficitaires, l'argent n'a pas été perdu pour tout le monde.

La politique de « petits cadeaux » en espèces sonnantes et trébuchantes pour « remercier les uns », « s'acheter les autres », ou tout simplement « entretenir une clientèle électorale » a « creusé ce déficit ». Chirac-Juppé qui, hier encore prêchaient la rigueur aux salariés, ont utilisé l'argent public (celui des impôts locaux) en accordant en 1986, un généreux prêt sans intérêts de 25,5 millions de francs, sans échéancier de remboursement, au club de football Paris Saint-Germain. À ce prêt il faut ajouter celui de 15 millions accordé dans les mêmes conditions au Yacht club de France, en 1991. Qu'à cela ne tienne, il faut se montrer généreux avec l'argent du contribuable ! Et la mairie d'effectuer des avances en garanties d'emprunts de 7 millions de francs (depuis 1964) à un « fantomatique Centre des emballages vides du marché de Paris », selon le journal *Le Monde*. Même chose pour les 182 millions depuis 1991 à la Société d'exploitation de la Gaîté lyrique... en liquidation judiciaire depuis cette date.

Les finances de la mairie de Paris ? Un gros fromage pour le RPR et ses copains.

René CYRILLE

nos lecteurs écrivent

UN MOULIN OÙ IL Y A DE QUOI VOIR ROUGE

Depuis plusieurs jours, les techniciens du Moulin Rouge sont en grève. Depuis plus d'un an ils réclament des négociations avec la direction pour le paiement des jours fériés (qui ne sont jamais comptés comme tels) et pour la prime d'ancienneté (en effet, ceux qui y travaillent depuis 15 ans touchent les mêmes salaires qu'un nouvel embauché). La direction prétexte bien entendu un déficit chronique pour refuser d'en entendre parler, alors les techniciens ont estimé que la coupe était pleine et se sont mis en grève. Auparavant, les techniciens avaient d'ailleurs la même convention collective que le Lido, mais la direction a trouvé plus ren-

table de morceler le « Moulin Rouge » en trois sociétés : une pour les artistes, une pour la restauration, une pour les techniciens. Comme cela, plus de convention collective, plus de section syndicale. Bref, diviser pour mieux régner, et tenter de nous faire pleurer sur les difficultés des PME-PMI.

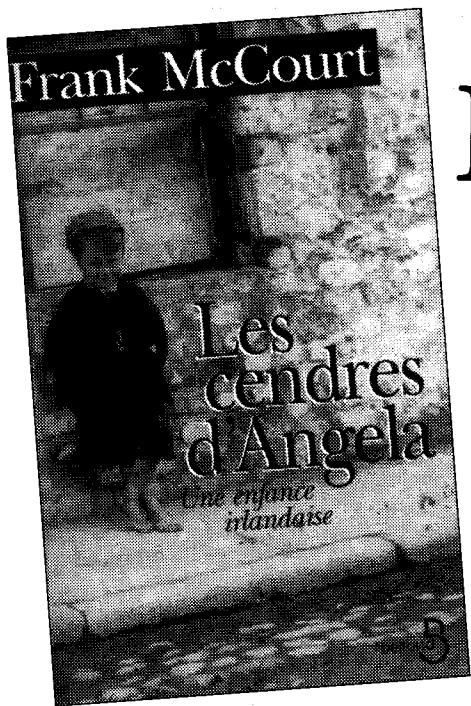
Les grévistes ont calculé que leurs revendications coûteraient 50 000 F par mois de plus à la direction, somme relativement modeste quand on sait que le prix des places va de 350 à 750 F par personne ! Mais elle a répondu par la mise à pied des 19 techniciens pour « faute grave », et a tout de suite embauché 17 vigiles, des huissiers, des avocats, pour casser le mouvement, ce qui au total doit certainement coûter beaucoup plus que 50 000 F.

L'objectif de la direction est maintenant de virer ces grévistes. Et eux recherchent la solidarité des travailleurs du spectacle, notamment tous les soirs devant le Moulin Rouge, avec des prises de parole, de petits spectacles.

Au fond les employés du Moulin-Rouge, comme les autres travailleurs du spectacle, sont confrontés à un patron comme un autre, plein de morgue et de mépris.

Il est comme tous ces patrons, petits ou gros, qui crient misère à tout bout de champ et n'hésitent pas à recourir à des méthodes de mafieux pour casser une grève. Alors que le patron de ce moulin-là n'est pas le dernier à se faire du blé sur le dos de ses employés !

Un travailleur du spectacle



Les cendres d'Angela

de Frank McCourt

Ce livre est autobiographique pour Frank McCourt, né à New York de parents immigrés irlandais. Au milieu des années 1920, la vie est trop dure à New York, aussi les parents de Frank retournent-ils en Irlande quelques années plus tard. Là, avec leurs trois enfants, ils vont avoir toutes les peines du monde à faire face à la misère noire qui les assaille. La famille McCourt partage, avec un certain nombre d'autres familles, des conditions de vie proches de celles des prolétaires des années 1830 ou 1840 en France. Et le père, qui a du mal à ne pas dépenser ses maigres payes en boissons, n'arrange pas les choses. Cela ne l'empêche pas, quand il rentre saoul en pleine nuit, de réveiller ses enfants, de leur faire chanter les chants de la révolution irlandaise et de leur faire promettre fidélité à la cause sacrée de l'Irlande indépendante.

Au-delà des problèmes insolubles de sa famille, le narrateur montre l'atmosphère lourde qui pèse sur toute la

population, et d'abord la population pauvre. L'Église catholique, avec ses diverses confréries, pèse de tout son poids réactionnaire; elle distribue, en même temps que les aumônes, des remarques méprisantes qui rabaisent les pauvres, acculés à compter sur ces petits apports. Le père de Frank se veut un bon catholique, mais la mère, obstinée dans son courage et son dévouement, se détache quand même de ces donneurs de leçons. La haine des Anglais est profonde et générale.

Heureusement, il y a aussi certaines solidarités: celle, un peu forcée, de la grand-mère de Frank, celle de certains voisins, celle que peuvent trouver au pub ceux qui ont un gage-pain. Et Frank a la chance de côtoyer un camarade qui lui donne le goût de la lecture, même si c'est à la lueur des réverbères. Il rencontrera aussi, dans sa première adolescence, des gens qui encourageront cet attrait pour les livres.

La profonde misère que connaît la population irlandaise

pauvre durant ces années de la crise économique n'allait cesser, pour la majorité d'entre eux, que lors de la Deuxième Guerre mondiale: les besoins en main-d'œuvre de l'industrie de guerre anglaise attirent alors les pauvres d'Irlande dans les usines du pays honni. Le père de Frank y part, comme tous les malheureux de sa ville. La paye est plus conséquente, mais le malheur d'avoir un chef de famille alcoolique va continuer à peser sur le petit monde qui entoure Frank. Celui-ci, devenu adolescent et plus dégourdi, est entraîné dans des aventures dont le récit porte à la fois au rire et aux larmes, avant de décider vers seize ans d'émigrer vers les États-Unis.

L'évocation de cette misère criante, faite au travers des souvenirs d'un enfant qui, finalement, aura assez de tonus pour ne pas s'y laisser englober, rend ce récit très attachant.

Jean MASSARDIER

Les cendres d'Angela

de Frank McCourt,

éd. Belfond, 430 pages, 129 F

Le travail jetable

de Gérard Filoche

Gérard Filoche, inspecteur du travail dans le troisième arrondissement de Paris, est aussi membre du Conseil National du PS après avoir été pendant longtemps un militant connu de la Ligue Communiste Révolutionnaire.

Sa profession l'a amené à suivre de nombreuses affaires, sordides, révoltantes, qu'il raconte au fil des pages, en regroupant les problèmes liés à l'allongement du temps de travail, à la flexibilité, à la baisse des salaires, à la précarité, aux obstacles mis à l'élection de délégués du personnel, aux accidents du travail, aux licenciements...

Le troisième arrondissement de Paris n'est pas un secteur industriel, mais le monde du travail, justement parce qu'il s'agit de petites entreprises, peut y être féroce, comme dans ce grand café dans lequel les plongeurs, pakistanais, travaillent plus de 16 heures par jour, à côté d'un faux planning qui mentionne des équipes de 8 heures avec des noms fantaisistes. L'inspection a été avertie parce que l'un des plongeurs a été roué de coups par le patron du café. En passant, on apprend que, tout à fait légalement, un plongeur doit travailler 11 heures pour être payé huit heures...

La fraude aux heures supplémentaires, les travailleurs du bâtiment non déclarés, les patrons qui déclarent leur personnel en chômage technique mais qui le font travailler en même temps, les abus de contrats à durée déterminée, tout y passe.

Les grands chantiers, sous tutelle de l'État, comme la construction des nouvelles lignes de transport en commun Éole et Météor, ne sont pas épar-



gnés, et leur description nous renvoie directement à *Germinal*. Tous ces exemples sont accompagnés de statistiques qui montrent, s'il en était besoin, qu'il ne s'agit pas d'exceptions.

L'auteur est visiblement tout à fait conscient des limites de l'action de l'inspecteur du travail, et il sait que les trois quarts des procès-verbaux qu'il dresse seront classés sans suite. La précision et la richesse des situations et des chiffres cités font de ce livre un témoignage vivant et intéressant. On est cependant mal à l'aise de voir Gérard Filoche, ancien militant de la LCR qui doit savoir à quoi s'en tenir sur les trahisons des dirigeants socialistes, se comporter maintenant comme l'un d'entre eux.

Bien sûr, il insiste sur les responsabilités de la droite dans la dérégulation actuelle et dans la course au libéralisme. Il s'en prend en particulier à la loi quinquennale de Balladur, qui favorise les licenciements. Mais il affiche une grande confiance dans le nouveau gouvernement pour s'opposer à la déréglementation, et omet de rappeler les responsabilités des gouvernements de gauche passés dans la même déréglementation... Et le livre de l'inspecteur du travail Gérard Filoche, témoignage très complet, ne permet pas d'oublier que le militant Gérard Filoche est politiquement un peu court.

Roger PÉRIER

réédition

Shanghai Hôtel

de Vicki Baum

Ce roman, précédemment édité sous le titre *Bombes sur Shanghai* et qui vient d'être réédité, a pour cadre cette ville en 1938. La Chine est alors en guerre contre le Japon. Neuf personnages, venus d'horizons très différents, se retrouvent dans le plus beau palace de la ville, le Shanghai Hôtel, alors que les premières bombes tombent sur la concession internationale.

Vicki Baum nous plonge, bien sûr, dans la Chine de ces années de guerre. Mais, à travers le récit de la vie des personnages réunis au Shanghai Hôtel, elle retrace aussi toute une période historique. Il y a Chang, banquier chinois, devenu riche alors qu'il naquit sur une jonque, qui faillit bien des fois dans son enfance mourir de faim, et qui fut coolie. Il y a aussi le docteur Emmanuel Hain et son jeune ami musicien Kurt Plancke, qui se retrouvent là après avoir été chassés d'Allemagne par le nazisme. À travers leur histoire, Vicki Baum évoque la guerre et la révolution allemande, la crise et la montée du nazisme.

Enfin, à travers Lung Yen, enfant d'une famille

de paysans chinois, la romancière nous montre la misère de la paysannerie écrasée d'impôts; elle montre une Chine dévorée par l'opium imposé par les étrangers. Des étudiants arrivent dans les villages pour parler de la Russie où l'empereur a été détrôné, de ce pays qui a de nouvelles lois et une nouvelle répartition plus équitable des terres. C'est aussi à travers le fils de Chang que nous découvrons une Chine secouée par la révolution, celle de 1927, évoquée assez longuement.

Il y a encore Frank Taylor qui, plutôt que de rester chômeur aux États-Unis en crise, vient tenter sa chance en Chine; Jelena Trubova, prise enfant dans le tourbillon de la révolution russe et de la guerre civile. Autant d'itinéraires de personnages qui constituent une vivante fresque historique du monde de l'époque.

Aline RETESSE

Shanghai Hôtel de Vicki Baum,
col. Phébus, 169 F

Chirac en Guyane

Au cours d'une escapade en Guyane, Chirac flanqué pour la circonstance de deux membres du gouvernement, Claude Allègre et Jean-Jack Queyranne, a étalé son cynisme en appelant les jeunes « à retrouver leurs manches ».

Il y a pratiquement un an jour pour jour que la jeunesse guyanaise descendait dans la rue pour crier sa colère. Ces émeutes, violemment réprimées, firent un mort et des dizaines de blessés par balle chez les manifestants. Et depuis, rien n'a changé.

Hormis la création d'un rectorat sur place, aucune des promesses faites au lendemain de ces événements par le gouvernement d'alors n'a reçu un semblant de commencement de réalisation.

Du coup, la situation explosive de ce « département français » situé à 7000 km de la métropole n'est pas désamorcée. Sur le plan social d'abord, le chômage frappe toujours près de 30 % de la population. Le contraste s'étale entre le luxe réservé à une minorité d'Européens et la misère d'une population locale reléguée pour une large part dans les bidon-

villes qui entourent Cayenne et les quelques villes du pays.

L'État français a bien investi des milliards pour développer le centre spatial de Kourou qui paye de nombreux cadres et techniciens européens venus travailler sur place, mais la population guyanaise reste dans son ensemble à l'écart de ce circuit économique. Selon l'INSEE, deux tiers des 32 000 contribuables ont un revenu de 3 250 F mensuels et 7 000 familles doivent se contenter du RMI.

D'énormes retards se sont accumulés en matière de santé, d'urbanisme et d'équipements collectifs. Alors que plus de la moitié de la population a moins de 25 ans, les équipements scolaires, par exemple, font cruellement défaut. De l'aveu même du rectorat, au moins 3 000 jeunes ne sont pas scolarisés. Pour apprendre, des enfants doivent s'entasser dans les locaux de l'ancien bagne de Cayenne, à peine aménagés, tandis que dans une autre commune, un collège a fermé ses portes faute d'eau potable. Un tiers des communes n'est toujours pas desservi par la route et il faudra attendre l'an 2000 pour qu'une liaison routière existe entre la Guyane et le Brésil voisin. Autre preuve du désintérêt manifesté par l'État français à l'égard des Guyanais : les communes de la vallée du Maroni ne captent aucune émission de télévision, alors que les satellites qui les retransmettent sont lancés de Kourou !

Quant aux autorités, elles ont

UNE SITUATION TOUJOURS EXPLOSIVE



la réponse facile, en désignant les immigrés venus du Brésil, du Surinam ou de Haïti comme responsables de tous les maux. Tant qu'a duré la construction du complexe de Kourou et le « boom » immobilier né de la loi de défiscalisation des investissements outre-mer, cette main-d'œuvre à bon marché était plutôt bien vue du patronat. Elle continue à l'être parfois, les employeurs n'hésitant pas à embaucher des clandestins, peu

regardants sur des salaires de toute façon supérieurs aux 300 F mensuels payés au Brésil, par exemple.

Explosive, la situation l'est également sur le plan politique. La corruption bat son plein parmi les élus de tous bords, accentuant le discrédit de la classe politique. Par ailleurs, les représentants de l'administration française comme les couches privilégiées affichent ouvertement leur mépris vis-à-vis de la population locale, renforçant les sentiments de racisme et d'oppression coloniale. Et tandis que, depuis les émeutes, les tribunaux français s'acharnent

contre les militants indépendantistes, l'État colonial par la voix de Chirac a réaffirmé son rejet de toute réforme du statut de la Guyane.

Alors, au-delà des déclarations grandiloquentes sur « la solidarité de la nation tout entière » et des nouvelles promesses portant sur « un plan de développement », Chirac et ses acolytes n'ont rien apporté de concret qui puisse laisser espérer un quelconque changement dans le sort de la majorité des Guyanais. Les émeutes de novembre 1996 ne seront sûrement pas les dernières.

Justice coloniale pas morte !

Nous extrayons cet article de l'édition du 15 novembre de « Combat Ouvrier », journal édité par nos camarades trotskystes antillais.

« L'affaire des accusés guyanais transportés en Martinique et en Guadeloupe a aujourd'hui un prolongement avec les tracasseries dont est victime Claudette Duhamel, qui fut l'un des défenseurs des militants syndicalistes et anti-colonialistes guyanais poursuivis en début d'année et transférés aux Antilles.

L'avocate martiniquaise C. Duhamel est donc l'objet de poursuites de la part du président de la chambre d'accusation de Fort-de-France, M. Watrin. Celui-ci avait, le 13 mai 1997, interdit de parole maître Duhamel, refusant de l'entendre alors qu'elle défendait M. Ringuet. Le président de la chambre d'accusation se leva lors de cette séance et quitta la salle, sans entendre

les avocats et les accusés. C'est alors, en quittant la salle à son tour, que maître Duhamel s'écria : « Une telle situation est intolérable, c'est la preuve que nous sommes en pays colonisé ». Lors de l'affaire suivante, le président de la chambre voulut imposer à maître Duhamel de lui faire des excuses si elle voulait plaider car il estimait que les mots « pays colonisé » devaient être bannis de la salle. Duhamel refusa (...), les autres avocats présents se solidariserent (...). Le président suspendit l'audience et se retira. Les accusés Prévot et Castor furent donc jugés sans avoir été entendus.

(...) Les magistrats de Fort-de-France ou certains d'entre eux, dont M. Watrin, sont offusqués que l'on parle de colonialisme, de pays colonisé dans la salle d'un tribunal. Mais bon nombre de magistrats qui prétendent juger « au nom du peuple français » ont toujours couvert les pires pratiques

colonialistes de l'État français. Personne n'apprendra à ces gens-là qu'ils sont là pour ça. Ils sont aux ordres du pouvoir.

Et la dernière affaire de Guyane montre bien, s'il en était encore besoin, qu'il existe encore de nos jours une justice colonialiste et une justice de classe. Tout ce remue-ménage consistant à transporter de Guyane en Martinique des syndicalistes, des militants anti-colonialistes en nombre important, au motif qu'une enquête et des poursuites étaient engagées, (...) à qui fera-t-on croire qu'il ne s'agissait pas de répression colonialiste et anti-syndicale ? Les travailleurs et les jeunes de Guyane sont trop remuants, trop combatifs aux yeux du pouvoir et des hauts fonctionnaires de Guyane. La Guyane a une mission sacrée : servir de base de lancement à Kourou pour les fusées européennes. Les jeunes et les travailleurs guyanais ne doivent pas troubler et mettre en danger cette mission !

La prochaine réunion du
**CERCLE
LÉON TROTSKY**
aura pour thème :

ALGÉRIE : le peuple algérien victime de la dictature militaire et de la barbarie islamiste.
Les responsabilités de l'impérialisme français

Vendredi 12 décembre à 20 h 30
Salle de la Mutualité
24, rue Saint-Victor à Paris (5^e)
Métro : Maubert-Mutualité
Participation aux frais : 20 F